LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 46 Saint-Boniface, du 19 février au 25 février 1988



Ça swingue au Festival du Voyageur, autant que dans la rubrique culturelle de Daniel Tougas en pages 8, 9 et 10. photo: Hubert Pantel

Déroulez la Dérouine

«Il faisait 86 degrés Farenheit quand on a quitté la Louisiane», lance Hadley Castille, en soufflant dans ses mains gantées. Le violoneux cajun n'avait sans doute jamais été appelé à jouer sur une scène extérieure à moins 18 degrés celcius!

C'est pourtant ce que ce vieil habitué du Festival du Voyageur a fait pendant **le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard**, vendredi 12 février.

Le Grand Rendez-Vous, pour lequel on a fermé le boulevard Provencher entre Aulneau et Taché, a rassemblé de 3 500 à 5 000 personnes, indique le directeur de la fête d'hiver, Louis Paquin.

Cette participation assez élevée pour une première pourrait avoir établi un rythme pour la semaine. L'assistance, particulièrement dans le Parc du Voyageur, semble être à la hausse.

Une autre nouveauté du Festival, les soirées de chansons de veillée, a aussi connu un succès.

«Ça ressemblait vraiment à des veillées de famille, confie Louis Paquin. Les différentes communautés sont venues en groupes chanter. Ils te sortent avec des chansons que tu n'as jamais entendues de ta vie! Un des soirs, il a fallu aller leur dire de revenir le lendemain parce qu'on devait fermer le parc!»

Quant aux activités qui restent cette fin de semaine au Festival du Voyageur, on compte les nombreux **Relais, le Farcetival**, vendredi soir 19 février à 20h30 et la grande rencontre des villages manitobains, **La Dérouine**, le samedi 20 dès midi.

Si vous espéreriez voir celle qui «veut toute toute toute la vivre sa vie», **Angèle Arsenault**, on dit qu'il reste toujours des billets pour le spectacle de 13h30. La chanteuse acadienne joue déjà à guichets fermés en soirée.

Daniel TOUGAS



photo: Hubert Pantel

Pour la deuxième année consécutive, c'est par le défilé aux flambeaux qu'a été inauguré le Festival du Voyageur. Le succès a dépassé les espérances: on a manqué de flambeaux pour tous les marcheurs. Quant à la participation des jeunes, elle est excellente. Environ 14 000 étudiants auront pris part au programme scolaire du Festival.

AU SOMMAIRE

La Liberté épate la Galerie

Photos par Daniel Tougas

Plus que jamais, La Liberté était bien présente cette année à la Galerie hivernale du Festival du Voyageur.

Ce sont en effet deux membres de notre équipe. David McNair et Gilbert Painchaud, qui ont remporté le 3e prix dans la catégorie adultes, avec leurs sculpture baptisée «Feu».

Dans cette même catégorie, le 1er prix a été décerné à Gary Ross pour son «Portrait de famille», et le second prix à George Gorny, John Friesen et Friso Boning pour leur impressionnant hibou manitobain.



David McNair, Gilbert Painchaud... et l'indispensable godendart.



Le premier prix: portrait de famille, par Gary Ross.



«D'habitude, quand on représente un train, on voit les roues qui tournent sur les rails. Là, c'est le rail qui tourne autour de la roue». C'est par cette simple phrase que Réal Bérard décrit la sculpture sur neige qu'il a réalisée avec son vieux compagnon Jim Tallosi, au Parc du Voyageur.

«La sculpture porte deux noms, poursuit l'artiste franco-manitobain. Le premier nom, c'est «Le train du Nord», en hommage à la chanson de Félix Leclerc, un peu surréaliste, qui décrit l'histoire d'un petit train qui n'arrive jamais à l'heure.

Le deuxième nom, c'est «Hommage au maire du Lac la Croix». Ça, c'est en l'honneur d'un ami qui est passionné par les chemins de fer». Réal Bérard et Jim Tallosi ont bénéficié de l'aide précieuse d'un commando de neigistes de La Liberté, composé de Gilbert Painchaud, David McNair et Bernard Bocquel.

Tirons au clair

Si la politique vous intéresse un minimum, vous allez être largement, très largement servi(e)s au cours des prochains mois. Car avec des élections fédérales et provinciales probablement avant un an, les grandes manoeuvres pré-électorales sont engagées.

Et pour la première fois depuis longtemps, Saint-Boniface va devenir un terrain de bataille fédéral et provincial. Une situation qui mettra les francophones en vedette. Pour la simple et bonne raison que les trois grands partis sont quasiment obligés de présenter des candidat(e)s sinon franco-manitobains, du moins bilingues.

Même si, il faut le souligner, les francophones sont loin d'être majoritaires dans les deux circonscriptions (*Saint-Boniface fédéral; Saint-Boniface provincial*).

Pour la circonscription fédérale, les conservateurs n'ont aucun souci pré-électoral, sinon celui occasionné par les sondages. En effet, ils ont leur candidat: le député et président du caucus manitobain, Léo Duguay.

Côté libéral, une seule personne a rendu publique son intention d'obtenir l'investiture du parti: Ronald Duhamel, prof à l'Université du Manitoba, ancien sous-ministre de l'Éducation et ancien président de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal.

ÉDITORIAL

Soulignons que Ronald Duhamel a démisionné de Presse-Ouest en même temps qu'il annonçait sa candidature la semaine dernière. C'est tout à son honneur d'avoir parfaitement compris l'incompatibilité fondamentale entre des aspirations politiques partisannes et la présidence du seul hebdomadaire de langue française du Manitoba.

Le geste de Ronald Duhamel est d'autant plus important que les militants des trois partis principaux nourrissent à l'occasion des suspicions à l'égard du journal en lui prêtant des tendances.

En fait, presque à titre préventif, le journal tient d'avance à réaffirmer clairement son indépendance face aux femmes, hommes et appareils politiques qui aspirent à représenter les électrices et électeurs de Saint-Boniface et d'ailleurs.

Un code de conduite fidèle à ceux qui ont fondé La Liberté en proclamant son indépendance vis-à-vis des partis politiques. La Liberté est au service de ses abonné(e)s. Et nous croyons que ces abonné(e)s veulent que le journal reflète la francophonie manitobaine plutôt qu'il essaie de dire au monde comment voter.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE





photo: Hubert Pantel

Les enfants prennent part activement aux activités du Festival du Voyageur, comme on peut le voir sur cette photo où l'on reconnaît la famille au complet des Voyageurs officiels, David et Huguette Dandeneau. Pour le directeur du Festival, Louis Paquin, la famille est particulièrement bienvenue à la fête. Et il semble que ce message soit passé cette année encore mieux que lors des précédents festivals.

VITE LU, VITE SU

Saint-Georges — Pour la première fois depuis huit ans, le village de Saint-Georges va s'associer au carnaval de Pine Falls et Powerview, qui aura lieu cette fin de semaine.

Saint-Georges avait cessé d'organiser son carnaval en 1980, lorsque le centre récréatif avait brûlé. Plusieurs activités sont prévues cette année, dont une danse à la veille école dans la soirée du samedi 20 février.

«Nous espérons recueillir des profits pour le mini-golf que nous voulons construire à Saint-Georges», explique Diane Dubé, présidente du centre sportif de Saint-Georges.

Les avantages à ramer la nuit

Gilles Vermette, 20 ans, est bénévole à la Rame de Nuit depuis deux ans. Cette année, il a été chargé du recrutement de plus de 100 bénévoles pour ce relais du Festival.



Colette BRIN

Ceux-ci sont en majorité des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.(1) Les premiers à être contactés, ce sont bien sûr les anciens bénévoles. D'après Gilles Vermette, étudiant en sciences au Collège ainsi qu'à l'Université du Manitoba, il n'est pas trop difficile de les convaincre de revenir.

Chaque bénévole reçoit un chapeau de la Rame de Nuit, offert par la compagnie Coors (*qui commandite en partie le relais*). En plus, il profite du spectacle du groupe Chaloupe, et participe à la Grande Finale pour tous les bénévoles du Festival.

La compagnie Molson, qui commandite également le relais, fournit un souper gratuit aux bénévoles de la Rame de Nuit. Et il ne faut pas oublier que la bière gratuite coule à flots pour les bénévoles...

Habitude

Mais ce qui incite les jeunes à travailler, ce n'est pas nécessairement l'aspect matériel, précise Gilles Vermette. «On essaie d'établir une atmosphère de plaisir tout en travaillant fort. Les nouveaux bénévoles, en voyant les anciens qui reviennent et qui aiment ça, sont enthousiasmés».

Il souligne ce qui distingue la Rame de Nuit des autres relais au Festival. «C'est conçu pour un groupe plus jeune, puisque les groupes de musique qu'on a sont plus contemporains. Ceux qui fréquentent l'Auberge du Violon ou le Relais des Pionniers, d'habitude, ils ne se montrent pas ici».

D'après le résidant du Parc Windsor, la Rame de Nuit attire des gens de 16 à 24 ans; les autres relais, estime-t-il, visent les adultes d'au moins 25 à 35 ans.(2)

Durant la semaine du Festival, Gilles Vermette est responsable de l'entretien de la salle où se déroule la Rame de Nuit. Il doit aussi veiller au bon fonctionnement du son et des lumières.

Malgré le travail considérable, celui qui désire un jour enseigner au niveau secondaire, apprécie sa participation à l'organisation du relais.

«C'est une bonne expérience pour apprendre à organiser et travailler en groupe. C'est quelque chose qu'on n'apprend pas dans les classes universitaires et c'est un facteur essentiel dans presque n'importe quelle carrière.»

(1) *La Rame de Nuit est un projet de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface, qui y travaille depuis le mois d'octobre.*

(2) *La Rame de Nuit coordonne aussi avec le Festival du Voyageur un programme pour les jeunes à l'école élémentaire durant la semaine du Festival.*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec 1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

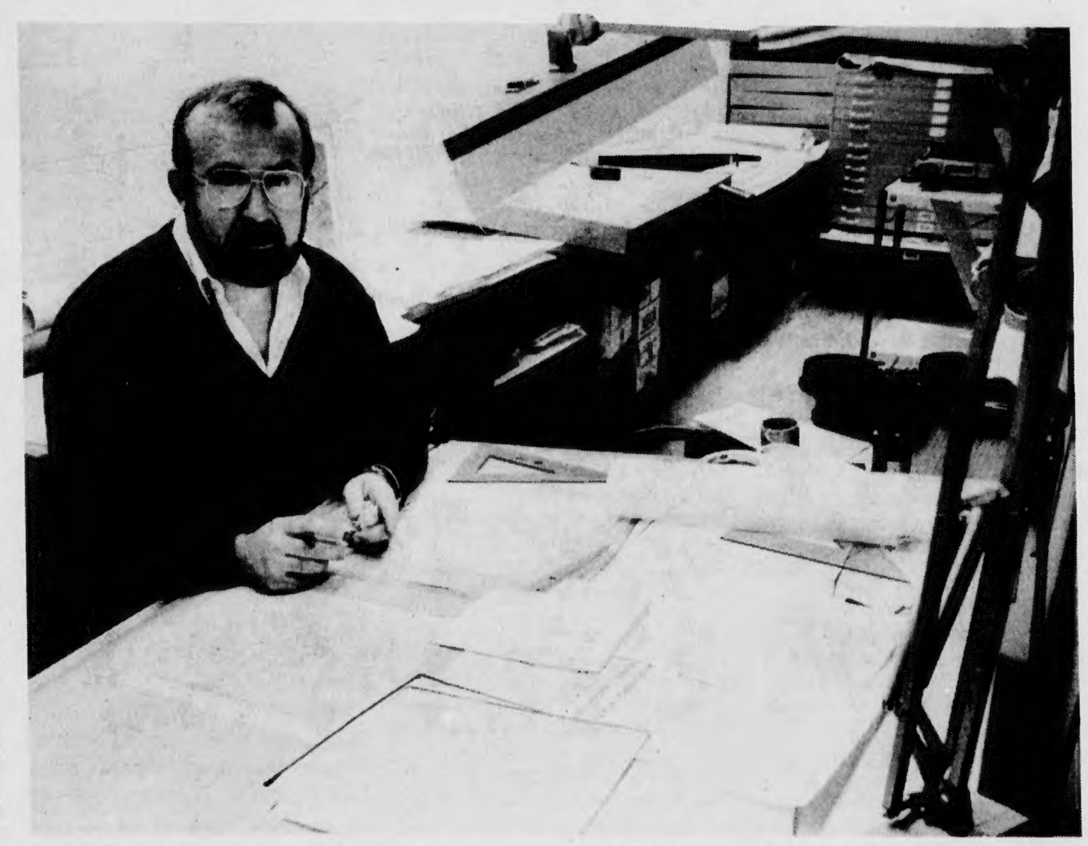
Une terre d'immigration? Ouais...

Il reste du monde au Manitoba?



Bernard BOCQUEL

À sa manière, André Fauchon est un défricheur. Le professeur de géographie du Collège universitaire de Saint-Boniface a passé ses dix dernières années à accumuler des données sur la population du Manitoba. Le résultat: une perspective sans précédent.



André Fauchon, prof de géographie au Collège universitaire. En 1871, le Manitoba compte 25 228 habitants. En 1881, 62 000. «C'est une décennie importante, qui marque l'arrivée massive d'Ontariens et la minorisation des francophones». photo: Bernard Bocquel

«On dit toujours que le Manitoba est un pays d'immigration. C'est vrai. Mais il faut bien nuancer. Je dis plutôt que le Manitoba est un pays d'émigration», souligne André Fauchon(1).

Et pour cause. Le recensement de 1981 indique que le tiers de la population née au Manitoba vit à l'extérieur de la province. Des statistiques qui ne tiennent pas compte des Manitobains installés aux États-Unis. Celles et ceux qui quittent la province vont vivre de préférence en Colombie-Britannique, puis en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan.

Cette tendance manitobaine à déménager ailleurs ne date pas d'hier. «Depuis 1914, le solde migratoire est négatif. Entre 1941 et 1951, par exemple, il y a eu 61 000 personnes de plus qui ont quitté la province que de personnes qui se sont installées au Manitoba», note le géographe.

«Généralement, on généralise aussi en affirmant que le chemin de fer et le peuplement de l'Ouest vont ensemble. Ce n'est pas entièrement vrai pour le Manitoba. Lorsque le chemin de fer est arrivé en 1881, il y avait déjà beaucoup de choses en place. Le chemin de fer n'a pas vraiment dirigé le peuplement, il l'a plutôt intensifié, notamment vers le Sud-Ouest et le Nord-Ouest.»

«On peut aussi dire que le peuplement du Manitoba s'est terminé à la fin du XIXe siècle, car les meilleures terres sont alors occupées», ajoute André Fauchon. De fait, les régions marginales qui ont été colonisées au début du XXe siècle, comme Entre-les-Lacs ou autour de Riding Mountain, sont souvent abandonnées après une génération. Pour l'agriculture, les Ukrainiens sont arrivés trop tard...

Espérance

Maintenant, il ne faudrait pas non plus penser qu'agriculture était synonyme d'immigration. Au XXe siècle, la majorité des migrants s'installe en ville et non en campagne. De plus, le phénomène de l'exode rural (*dû à la pauvre qualité des terres, la mécanisation agricole, le développement des industries manufacturières et de services*) existe très tôt au Manitoba. Dès la décennie 1911-1921, le Sud-Ouest commence à perdre du monde. Durant les années 20, ce sera au tour d'Entre-les-Lacs.

L'exode rural se fait évidemment au profit de Winnipeg. Normal: dès les débuts, les promoteurs de la capitale manitobaine se sont organisés pour que tout se concentre autour de Winnipeg. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population de la province vit dans la capitale. (*56% en 1986, sur un million d'habitants*).

Pour le reste, la population du Manitoba ressemble pas mal à toutes les populations des pays industralisés. «En gros, il y a eu la même évolution. Le taux de natalité, par exemple, suit à peu près la même courbe. Ici comme ailleurs, après la Deuxième Guerre mondiale, il y a eu un baby boom», remarque André Fauchon.

Ici comme ailleurs, l'espérance de vie augmente. En 1986, l'espérance de vie pour les Manitobaines frise les 80 ans et dépasse légèrement 73 ans pour les Manitobains. (*Projections pour 1996: 81,4 pour les femmes; 75,2 pour les hommes. En 1931 dans les Prairies: 65,5 pour les femmes; 63,5 pour les hommes*).

À quoi ressemblera la population manitobaine d'ici 20 ans? Difficile à prédire. Statistique Canada propose des scénarios qui amènent des augmentations variant entre 2,7% (*1 092 000 habitants*) et 25,7% (*1 335 800 habitants*).

Il est vrai que la prudence s'impose. André Fauchon assure que pas un démographe n'avait prévu le baby boom...

(1) *Le 17 décembre 1987, André Fauchon, professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface, a présenté pour le doctorat de l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) une thèse ayant pour titre «La population du Manitoba (Canada)».*

LETTRES

Les lettres à La Liberté se trouvent en page 20

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La bilinguisation des services municipaux

Les maires jouent la prudence

Êtes-vous prêts à augmenter les services en français pour vos administrés, comme le recommande l'Association des élus municipaux de langue française? (*Voir La Liberté de la semaine dernière*).

Nous avons posé la question à des élus de six municipalités rurales et villages ayant un nombre important de résidants francophones (1).

Dans trois de ces municipalités, la réponse a été très positive. Même si les responsables insistent sur la nécessité de faire avancer les choses lentement.

«Notre travail consiste à offrir aux gens les services qu'ils demandent, explique Leroy Johnson, le seul conseiller uniquement anglophone de la municipalité rurale De Salaberry. «Si le processus de bilinguisation est prudent et progressif, je n'y vois aucun problème, et je pense que la plupart des anglophones ici réagiraient de même».

Une nécessaire prudence soulignée également par Albert St-Hilaire, préfet de la municipalité rurale de Montcalm. «Nous avons déjà commencé d'étendre les services en français. Par exemple, nos factures pour l'eau, les égouts et les taxes municipales sont déjà bilingues. Et nous avons bien l'intention d'aller encore de l'avant. Mais cela ne se fera pas en une semaine».

Compétence

Selon Bruno Delaquis, maire de Notre-Dame-de-Lourdes, «le village est tout à fait prêt à adopter un plan de développement du bilinguisme. Nous sommes considérés comme le village le plus francophone de tout le Manitoba, et nous ne pouvons donc qu'appuyer de telles initiatives».

De son côté, Gérald Fontaine, le maire de Saint-Pierre-Jolys, reste prudent, même s'il reconnaît que le village pourrait adopter «certaines des mesures préconisées» par l'Association des élus municipaux de langue française.

«Je suis tout à faire en faveur du service bilingue pour tous les résidants, précise Gérald Fontaine. Mais il faut garder en vue les priorités. Pour les employés administratifs, par exemple, entre une personne bilingue et une personne compétente, je choisirai toujours la personne compétente».



Albert St-Hilaire, préfet de la municipalité de Montcalm. «Le problème principal, c'est la traduction en français des documents. Nos employés n'ont pas la formation nécessaire».

Quant au maire de Sainte-Anne-des-Chênes, Paul Blanchette, il ne se sent pas vraiment concerné par la question de la bilinguisation. «On offre tous les services en français que l'on peut. Quant aux documents qui nous viennent de la province, il sont en anglais, et cela coûterait cher de les faire traduire».

Enfin, John Giesbrecht, préfet de la municipalité rurale de La Broquerie, ne voit pas la nécessité d'adopter une politique de bilinguisation systématique. «Nos documents les plus importants, comme les notices de protection contre les incendies, sont déjà rédigés dans les deux langues, indique-t-il. Mais pour le reste, on s'adresse à nos administrés dans la langue de leur choix. Par exemple, à toute lettre que nous recevons en français, nous répondons en français.»

John Giesbrecht poursuit: «Quant à la traduction en français des documents juridiques, je suis sûr que 90% des francophones ne comprendraient pas les termes techniques en français, et seraient obligés de se référer au texte anglais ou au dictionnaire».

Laurent GIMENEZ

(1) *Proportion de résidants dont la langue maternelle est le français: Notre-Dame-de-Lourdes: 83,7%; Saint-Pierre-Jolys: 73,4%, Sainte-Anne: 66,9%; Montcalm: (M.R.) 66,7%; De Salaberry: (M.R.) 55,7%; La Broquerie: (M.R.) 46,7%. (chiffres de 1981)*

VITE LU VITE SU

Saint-Jean-Baptiste — Le carnaval de Saint-Jean-Baptiste, qui s'est achevé le 7 février, a permis de recueillir un profit record de 15 000$ (*13 000$ l'an dernier*).

Et cela bien qu'il y ait eu moins de participants que l'année dernière, en partie à cause du mauvais temps. «Les reines ont beaucoup travaillé, explique Donald Fillion, l'un des organisateurs du carnaval. À elles seules, elles ont récolté 10 000$».

Cet argent va s'ajouter à la mise de fonds destinée au nouveau curling. C'est Lucie Rodriguez qui a été désignée reine du carnaval.

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste s'apprêtent également à célébrer, pour la troisième année consécutive, la fête de «Herbie». Herbie, c'est cette petite Volkswagen que l'on va placer sur la glace pour parier sur le jour et l'heure de son naufrage.

Les billets seront vendus un dollars chaque. L'opération a permis de recueillir 1 200$ en 1986 et 600$ l'année suivante (*consacrés au curling*). Pour les âmes sensibles, précisons que Herbie sera sauvée des eaux grâce à un câble qui la relie à la terre ferme.

Un Lorecien, contremaître à la Monnaie

Le Loyer de l'argent

Environ 160 personnes travaillent à la Monnaie royale canadienne, où sont fabriquées toutes les pièces de monnaie utilisées au Canada.

Parmi elles, Guy Loyer, Lorecien et contremaître des services techniques.

Lorsque Guy Loyer vous demande si vous avez des pièces de monnaie sur vous, ce n'est pas forcément pour vous emprunter de l'argent. Une des règles de sécurité à la Monnaie oblige tous ceux qui entrent dans le département de production à laisser leur petite monnaie au guichet.

Du coup, ceux qui ressortent avec des pièces de 25 cennes plein les poches sont immédiatement suspects (*voir encadré*).

C'est en 1974 que Guy Loyer, aujourd'hui âgé de 42 ans, est entré à la Monnaie de Winnipeg. L'année même de la construction du bâtiment. Auparavant, il travaillait pour la même société, mais à Ottawa, comme machiniste.

Un an après son arrivée, il a été nommé contremaître des services techniques. Une promotion rapide, qu'il explique d'abord par sa bonne qualification: sept ans d'études à Hull (Québec) et à Ottawa, sanctionnées par un diplomé de technicien machiniste.

Mais Guy Loyer pense aussi que la passion qu'il éprouve pour son métier a été payante. «C'est un endroit fantastique pour travailler», confie-t-il.

21 personnes travaillent sous sa responsabilité au service technique. Leur tâche consiste à entretenir les machines et produire les pièces d'outillage (*les coins par exemple*) nécessaires à la production. Sur ces 21 personnes, environ le tiers sont des francophones.

«J'essaie de créer la meilleure atmosphère de travail possible dans mon équipe, explique Guy Loyer. C'est important d'avoir un bon moral et de l'ardeur au travail pour répondre aux commandes».

Le vrai dada de Guy, c'est la formation des jeunes

Mais le vrai dada de Guy Loyer, sa grande passion, c'est la formation des jeunes. À la Monnaie, il est directement responsable de deux programmes qui permettent d'accueillir chaque année des jeunes pour une période de une à trente semaines. C'est aussi lui qui s'occupe de la formation permanente des employés.

«Je crois beaucoup à l'éducation des jeunes. Je tiens à aider les gars qui n'ont pas eu l'occasion ou les moyens de faire des études à l'université. Pour moi, c'est sûrement un des aspects les plus importants de mon activité», affirme-t-il.

Laurent GIMENEZ



Actif au travail, Guy Loyer l'est aussi dans ses loisirs, et tout particulièrement à Lorette. Il y réside depuis 11 ans en compagnie de ses deux enfants de 14 et 16 ans et de sa femme, Gisèle, présidente du comité culturel local.

«Chaque année, on organise des bières et saynètes qui ont beaucoup de succès, raconte-t-il. On nous réclame même un peu partout. Les années précédantes, on a joué à Saint-Malo et à Saint-Boniface, au CCFM».

photo: Laurent Gimenez

La sécurité à la Monnaie

Des employés sans le sous

«On est prié de laisser sa monnaie au vestiaire». Cette consigne est l'une des nombreuses mesures de sécurité en vigueur à la Monnaie royale de Winnipeg.

«On doit entrer dans le département de production sans rien, et en ressortir de même», explique Guy Loyer. Comme il n'est pas possible de fouiller tous les employés à la sortie, on a mis en place un système de dissuasion.

Toutes les personnes qui quittent le département doivent faire tourner une espèce de globe dans lequel se trouvent des boules de loto. Si une certaine boule sort du globe, vous êtes alors fouillé de fond en comble.

La Monnaie est divisée en deux zones de sécurité. La première, dite «soft security», comprend l'administration et les lieux de détente pour les employés. La seconde, dite «hard security», désigne le département de production.

Tous les employés doivent constamment porter sur eux un badge, différent selon la zone où ils circulent. Et à la sortie du département de production, ils ont invariablement affaire au détecteur de métaux. On parle même d'installer prochainement un système de détection à rayons X, comme il en existe déjà un à la Monnaie royale d'Ottawa.

L'art de couper les flans

L'hôtel de la Monnaie de Winnipeg produit chaque jour environ huit millions de pièces. Pour tout le Canada, mais aussi pour plusieurs pays étrangers.

La production est assurée par 42 machines, dont les plus performantes permettent de couper près de 9 000 pièces à la minute, et d'en frapper 700 dans le même laps de temps.

En amont de la production, on trouve d'énormes rouleaux pesant chacun 4 000 livres. Ce sont les bandes de cuivre, de nickel ou d'acier inoxydable dans lesquelles vont être découpés les flans, c'est-à-dire les pièces avant l'estampage par les coins.

Les flans subissent ensuite l'opération du «relèvement des bords». Puis ils sont trempés dans un bain d'eau et chauffés à très haute température. «Sans cela, il se briseraient au frappage et une fois sur le marché, ils prendraient une couleur noirâtre», explique Guy Loyer.

La dernière opération consiste à frapper les flans à l'aide des coins, puis à empaqueter les pièces avant de les expédier vers la Banque du Canada. Une partie de la production est cependant envoyée à l'étranger.

En effet, une vingtaine de pays ont fait appel depuis 1974 à la Monnaie de Winnipeg pour la fabrication d'une partie de leur propre argent. C'est notamment le cas de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Mexique, d'Israël et du Portugal.

Emile et Denise

Emile et Denise Hupé, de Sainte-Anne-des-Chênes, viennent de fêter leur soixantième anniversaire de mariage. Nous les avons rencontrés à cette occasion.

À lire dans La Liberté de la semaine prochaine!



Les Olympiques, le Festival et le vent chaud du printemps

Sommaire

Daniel TOUGAS

Julia and Julia *(au cinéma Towne)*. Ne vous laissez pas influencer par des critiques défavorables qu'a reçues ce film de Peter Del Monte dernièrement. Cette intrigue à la Twilight Zone vous tiendra en haleine jusqu'à la fin. On dirait que Kathleen Turner (*Body Heat, Prizzi's Honor*) a finalement trouvé sa niche dans ce film tourné en Italie.

Les images riches et originales de Del Monte racontent l'histoire d'une femme (*Kathleen Turner*), dont le mari est mort, et qui semble vivre dans deux mondes parallèles. La clé ou encore la porte entre ces deux univers semble résider dans les photos d'un ami photographe de cette femme, joué par Sting. Un Sting qui, pour une fois est placé dans un rôle qui lui convient (*malgré ses talents d'acteur limités*).

Soyez prévenu: il faudra le temps d'un café à la fin du film pour réussir à déchiffrer les énigmes de l'intrigue. À chacun son interprétation!



Yvonne Larivière: une vocation manquée? Les détails en page 10.

Le coup du siècle

À la fin des Jeux olympiques d'hiver à Calgary, il y a un nom qui me restera en tête jusqu'à la fin de mes jours. Je ne parle pas là de Brian Orser, de Peter Mueller ou de Permin Zurbriggen. Je parle de Pétro-Canada.

Il y a six mois, cette société d'État faisait figure de cousin pauvre à côté de ses compétiteurs pétroliers. Même le nom **Pétro-Canada** me faisait un peu sourire. Les annonces à la télévision qui scandaient **«Ça nous appartient!»** me laissaient indifférent.

Six mois plus tard, il me suffit d'entendre chanter **«Share the Flame»** et de voir le logo de Pétro-Canada pour que j'éclate en sanglots.

Ne vous y trompez pas: le **Relais du flambeau olympique** est le coup du siècle. Plus de 6 000 coureurs ont parcouru une distance record de **18 000 kilomètres** en 88 jours. Le tout organisé avec une touchante perfection par notre (*maintenant*) chère société pétrolière. En termes de promotion, on ne peut pas imaginer **5,5 millions** de dollars mieux placés.

J'aurais cru impossible d'emballer notre pays à un tel point. Nous Canadiens qui, sans doute pour compenser pour les excès des Américains, résistons généralement à tout élan patriotique.

Mais dans le cas du **Relais du flambeau**, il s'agissait d'une fierté non réfrénée. Sans gêne, ni complexe.

Dans le fond, je n'ai pas l'impression que **Pétro-Canada** a créé un événement auquel plusieurs se seraient greffés. Je crois que c'est plutôt les Canadiens qui étaient prêts à vivre ce genre d'expérience eux-mêmes.

Aurait-on pu imaginer un tel enthousiasme, sinon patriotique, du moins collectif, il y a même dix ans? Je ne crois pas.

Qui sait, peut-être le mot «nation» aura un jour un sens vraiment canadien.



The Heart of the Matter

Le groupe rock winnipégois Hart-Rouge lance une tournée nationale à Saint-Boniface le dimanche 28 février.

La formation aux mille harmonies, **Paul, Annette, Michelle et Suzanne Campagne**, qui revient d'un spectacle à la Cérémonie d'ouverture des Olympiques, se produira à la **salle Pauline-Boutal** du CCFM, à 20h.

Avant son départ pour Toronto (*The Diamond*), Sudbury («*La nuit sur l'étang*») et Ottawa (*Grand Central*) entre autres, **Hart-Rouge** jouera dans deux écoles franco-manitobaines. Il s'agit de l'école Gabrielle-Roy à **Ile-des-Chênes** (*le mardi 1er mars*) et à **Saint-Pierre** (*le mercredi 2 mars*).

Par ailleurs, deux 45 tours de **Hart-Rouge** seront lancés le 25 février sur l'étiquette **Trafic/CBS** partout au Canada.

Les deux chansons témoignent de la double percée française et anglaise du groupe: d'une part «**Je t'aime (mais pas complètement)** au Canada français. Et «**Heart of the Matter**» au Canada anglais. Le groupe compte lancer un long jeu français au printemps. On vous tiendra au courant.



Après la France, la Pologne, la Louisiane et le Québec, Hart-Rouge montera finalement sur les planches au Manitoba. Le groupe lance une tournée nationale au CCFM le 28 février.



Angèle Arsenault sera au Rendez-Vous en spectacle samedi 20 et à l'émission Chute Libre à CKSB ce même samedi matin, entre 7h et midi.

Les neigistes en forme

Les sculpteuses et sculpteurs sur neige à la Galerie hivernale du Festival du Voyageur n'ont pas été gâtés cette année, côté température. Heureusement, il est difficile de mettre un gel sur la créativité.

«Vraiment dans l'ensemble, ça s'améliore d'année en année», affirme le coordonnateur de l'activité annuelle, **Gary Tessier**, après avoir scruté les 28 blocs sculptés dans le **Parc Provencher**.

«De plus en plus, il y a un effort d'interprétation et d'imagination dans les formes pour atteindre une image».

Le coordonnateur souligne que les neigistes n'ont pas eu le travail facile.

«Le temps n'a pas jouer en notre faveur cette année. On n'a pas eu de neige, il a fallu la faire camioner de l'extérieur. Et bien sûr, il a fait très froid.

Quelque 125 à 150 personnes ont contribuées à la Galerie de neige. Ce chiffre aurait été plus élevé si plusieurs n'avaient pas annulé à cause du temps froid.

Pour **Gary Tessier**, la participation spéciale des étudiants en architecture de l'**Université du Manitoba** devrait être à répéter l'année prochaine. «On changera sans doute de thème (*cette année c'était le* **Paradis des Voyageurs**), mais ce genre de travail en plus grand groupe ajoute à la **Galerie**.»

«C'est en grande partie grâce à **Pétro-Canada** si le concours de sculpture a fonctionné si bien cette année, souligne **Gary Tessier**. On espère ravoir leur appui l'an prochain pour améliorer la sécurité, l'éclairage et peut-être même avoir un endroit chaud pour les sculpteurs».

Voici la liste des **gagnant(e)s** du concours 88:

Catégorie adultes: 1er — «Portrait de famille» par Gary Ross; **2e** — «Manitoba Great Owl» par George Gorny, John Friesen et Friso Boning; **3e** — «Feu» par David McNair et Gilbert Painchaud.

Catégorie familles: 1er — «Early Native Transportation» par la famille Girardin (*André et Brenda Girardin et Wayne et Mary Caplette*); **2e** — «On se lance aux Olympiques» par la famille Connelly (*Robert et Marcel Connelly et Colette et Louis Dornez*); **3e** — «L'avenir, c'est l'enfant» par la famille Druwé (*Louis et Georges Druwé*).

Catégorie scolaire: 1er — «Flying Into the Future» par le Chief Peguis Junior High; **2e** — «2050» par le Collège Béliveau; **3e** — «Les crêpeux du Précieux-Sang» par l'école Précieux-Sang.

Angèle à CKSB. La chanteuse acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard, **Angèle Arsenault**, sera une des invités à l'émission **Chute Libre** à CKSB samedi 20 entre 7h et midi.

À l'heure où nous allions sous presse, l'émission espérait recevoir aussi le violoneux **Hadley Castille** et **Florent Volant** du groupe Kashtine.

Vous vous souvenez de Wojo? Max Gail, l'acteur qui jouait le détective Wojohowitz à l'émission **Barney Miller**, sera de passage à Winnipeg cette semaine.

L'acteur costaud jouera avec **Buffy Ste. Marie** dans une émission variété. L'émission, intitulée **Indian Time**, sera enregistrée devant un public au Centre culturel franco-manitobain le 26 février.

En rêvant au théâtre d'été... **Rainbow Stage** a annoncé son programme de comédies musicales pour l'été 88.

Le théâtre en plein air (*avec dôme*) présentera le toujours populaire **Oliver** du roman de Charles Dickens ainsi que **Sweet Charity**.

Le théâtre **Rainbow** a retenu les services du Canadien **Alan Lund** pour mettre en scène les deux productions.

Je sens déjà les roses du **Parc Kildonan...**



Communiqué

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet #3681 ont formé une association dont le nom est «Les Abris Goulet Inc.» dans le but de venir en aide aux déficients intellectuels.

La raison d'être de cette association sera de prendre charge d'un certain nombre de résidents ayant un handicap mental et, avec beaucoup d'amour et de détermination, leur faire développer une automnie dont ils seront fiers. Nous sommes conscients que la tâche ne sera pas facile mais nous croyons que le soleil brille pour tout le monde c'est pourquoi nous voulons les sortir de l'ombre.

Un Comité provisoire est déjà en place car nous prenons les applications dès maintenant. Un critère dont nous devons tenir compte est que les résidents devront être âgés d'au moins 21 ans.

*Ce projet est défrayé **entièrement**.*



C'est un concert de musique française que nous réserve la pianiste Louise Bessette à la Galerie d'art de Winnipeg. La pianiste québécoise, maintenant installée à Paris, occupera la scène de la salle Muriel-Richardson dès 20h, le mercredi 24 février.

La «Silly Lady» à la salle du Centenaire. Celle que plusieurs considèrent la principale contralto dans le monde actuellement, Maureen Forrester, a fait deux spectacles avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg la fin de semaine dernière.

La chanteuse canadienne, qui a connu un succès sûr depuis ses premiers concerts au **Carnegie Hall** à New York en 1957, a fait rire le public au moment de son rappel.

Avant d'entamer un air de **Mahler**, la contralto a pris le temps d'expliquer à l'auditoire ce que veulent dire les paroles de **Lieder aus «Des Knaben Wunderhorns»**.

«Otherwise, lance **Maureen Forrester**, all you can do is watch this silly lady making silly sounds!»



Maureen Forrester.

Gâtez-vous

L'architecte **Étienne Gaboury** de Winnipeg parlera du design des églises modernes lors des conférences sur films la **Galerie d'art de Winnipeg**. L'entrée est gratuite et la conférence dure 55 minutes. Mercredi 24 février à 12h10.

Le **Déclin de l'empire américain**, un excellent film québécois d'il y a deux ans, est à l'affiche du **Cinéma 3** du 26 février au 2 mars. Également à l'écran **Man Facing Southeast**. Ce dernier jouera à 19h30; le Déclin à 21h30 tous les soirs.

Le **MTC Warehouse Theatre** présente deux pièces de Sam Shepard, **The Unseen Hand** *et* **Killer's Head**, dès mercredi 17 février. Les deux courtes pièces resteront à l'affiche du **Warehouse**, au 140, avenue Ruper, jusqu'au 5 mars.

Le Folk Fest à Saint-Boniface. Le **Winnipeg Folk Festival** déménageait cette semaine dans des nouveaux locaux au 678, avenue Taché.

Le feu a ravagé les anciens bureaux du plus grand festival folk au Canada il y a quelques semaines. L'espace qu'occupera le Festival, avenue Taché, est deux fois plus grand que l'ancien. L'organisme a signé un bail d'un an.

La psalmiste du Festival

Il paraît que Yvonne Larivière a manqué sa vocation.

C'est ce que plusieurs ont assuré après avoir vu chanter la psalmiste à la **Messe du Festival du Voyageur.**

La Messe, qui a eu lieu samedi 13 février, a été télédiffusée à travers le pays à l'émission **Jour du Seigneur** le dimanche 14.

Yvonne Larivière est psalmiste à la Cathédrale depuis une dizaine d'années. La chanteuse, native de Saint-Pierre Sud, travaille comme secrétaire-comptable à **La Liberté**.

Une autre **Franco-Manitobaine** qui a manqué de se forger une carrière dans la chanson!

La Tougâterie: *Parfois il ne faut pas chercher loin pour trouver l'origine des mots.*

C'est le cas de deux mots anglais dont les origines se trouvent dans leur équivalent phonétique français.

Le mot anglais pour pissenlit, **dandelion**, *vient du français: dent de lion.*

Celui qui désigne le petit chien, **puppy**, *vient lui aussi du mot français poupée!*

télé-horaire

du lundi 22 février au dimanche 28 février

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 22 fév.

10h15 — Iniminimagino
Le chat botté (1re de 5).

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
L'étincelle. Comédie. Avec Clio Goldsmith et Roger Hanin. (fr.-brit. 84).

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Mussolini et moi (3e de 5).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Génies en herbe
L'équipe de La Broquerie affronte celle du Collège St-Paul.

19h00 — La Cour en direct

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Évelyne prend une importante décision. François veut savoir où est Véronique. Lucie apporte son soutien à Évelyne. Lorraine annonce qu'elle va refaire sa vie.

22h20 — Le rêve de californien
(4e de 7). Série américaine. Avec Richard Chamberlain et Alice Krige.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

mar. 23 fév.

11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou

14h15 — Cinéma
Les Baroudeurs (You Can't Win 'Em All). Film d'aventures. Avec Tony Curtis, Charles Bronson et Michèle Mercier.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Mussolini et moi (4e de 5).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
L'indestructible (dern. de 2) Comédie.

20h00 — Robert et compagnie
Hélène et Robert vivent une douce complicité.

20h30 — Le Parc des Braves
Tancrède se décide finalement à faire la grande demande à Marie.

22h20 — Dallas
Charlie. Après avoir appris l'identité de son père, Charlie disparaît.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

0h20 — Cinéma
Rio Bravo. Western. Avec John Wayne, Dean Martin et Ricky Nelson. (amér. 59).

merc. 24 fév.

11h00 — Démétan

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Mussolini et moi(dern. de 5).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Hebdo

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Daniel Lavoie, Gérard «Ziz» Jean et Mariette Lévesque.

20h00 — L'Héritage
Gabriel a encore pris une cuite monumentale à l'Hôtel de la Gare. Junior revient avec Ti-Bob de Rimouski où ils croyait trouver Julie.

22h20 — Actuel
(Reportages)

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

0h20 — Cinéma
Le Pèlerin et Le Cirque.

jeu. 25 fév.

11h00 — Le Petit Castor

13h15 — Au jour le jour

14h15 — Cinéma
Acrroche-toi, j'arrive (Dirty Tricks). Comédie. Avec Elliott Gould, Kate Jackson et Arthur Hill (can. 79).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
La course à la bombe (1re de 6). Drame. Les coulisses du développement de la bombe atomique.

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — À plein temps

19h30 — Bonjour Docteur

20h00 — Rock
Dramatique. Détenu au centre Olier, Rock se replie sur lui-même refusant de voir sa mère.

22h20 — Lance et compte
(8e de 13). Boris a réussi à rejoindre Gilles Guilbeault et il prépare sa défection à l'Ouest. Pendant ce temps, Pierre tente de se libérer de Dominique.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

00h20 — Cinéma
Le lien. Drame réalisé par Ingmar Bergman. Avec Bibi Andersson, Elliott Gould et Max von Sydow. (sué. 71).

vend. 26 fév.

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
Coquine. (Skeezer). Drame. Avec Karen Valentine, Leighton Greer, Mariclare Costello et Tom Atkins (amér. 80).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
La course à la bombe (2e de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Les grands films
Finnegan remet ça. (Finnegan, Begin Again). Comédie. Avec Sam Waterston, Sylvia Sidney et David Huddlestoon.

22h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions

23h20 — Cinéma
Norma Rae. Drame social. Avec Sally Field et Beau Bridges. (amér. 79).

sam. 27 fév.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson

10h00 — La bande à Ovide

10h30 — Professeur Poopsnagle

11h00 — La semaine parlementaire à Ottawa

11h30 — Cap danger
Le maitre des lieux. Fuyant la société, un homme a élu domicile dans un parc national pour se rapprocher de la nature.

12h00 — D'hier à demain
Géricault. Documentaire. La vie et l'oeuvre du peintre français Géricault (1791-1824).

13h00 — Ciné-Famille
Lundi minuit (dern. de 2) (Comme Midnight Monday) (aust. 81)

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Juste pour rire
Extraits des meilleurs moments du festival «Juste pour rire» Été 1987.

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Jets de Winnipeg affrontent les Canadiens.

22h05 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

23h15 — Télé-sélection
La mort aux enchères. (Still of The Night). Drame policier. Avec Roy Scheider, Meryl Streep et Sara Botsford. (amér. 82).

dim. 28 fév.

10h00 — Le Jour du Seigneur
De Québec.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
Inv. Dr Henri Joyeux, cancérologue. (dern. de 2). **Les apparitions de la Vierge à Medjugorjé.**

12h30 — Les matinées du dimanche
Jeux interdits.

14h00 — Hold-Up, L'envers du décor.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard

17h02 — Science réalité

17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness
Spectacle de variétés animé par Jean-Pierre Ferland.

19h30 — Les Jeux Olympiques d'hiver de Calgary
Résumé et cérémonies de clôture.

23h15 — La grande visite.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Les écoles françaises ouvertes aux immersés

Les parents renâclent et parlent d'illégalité

Il en coûtera au moins 84 000$ à la division scolaire de la Seine pour permettre à 21 de ses étudiants de poursuivre leurs études en 10e année immersion au Collège Béliveau de Saint-Boniface l'année prochaine.

À l'heure actuelle en effet, il n'existe pas de classe de 10e immersion dans la Seine. Il était bien question d'en créer une l'année prochaine, mais les commissaires y ont finalement renoncé, faute d'un nombre suffisant d'élèves.

«Étant donné le nombre de décrochage au cours des études, on ne peut se permettre d'ouvrir une nouvelle classe d'immersion que s'il y a au moins 25 élèves inscrits au départ. Et ce n'est pas le cas», explique Wendell Sparkes, directeur général de la Seine.

Plus cher

À la rentrée 1988, une vingtaine d'étudiants de Lorette, Ile-des-Chênes, Saint-Adolphe et Saint-Norbert s'inscriront donc au Collège Béliveau (*on en compte un nombre similaire à l'heure actuelle*).

Il en coûtera à la division 1 000$ de frais de non-résidence par élève, ainsi que 63 000$ d'octrois en moins, qui seront versés à la commission scolaire de Saint-Boniface. Au total, donc, une perte de 84 000$.

«Cela nous aurait coûté plus cher de créer une classe de 10e immersion, pense Wendell Sparkes. Mais j'espère bien qu'à la rentrée 1989, nous aurons assez d'étudiants pour en ouvrir une».

En attendant, le 9 février, les commissaires ont adopté une résolution qui autorise les étudiants sortant d'une 9e immersion à s'inscrire, selon leur choix, dans une école anglaise ou française de la division.

Cette mesure a suscité l'opposition du comité de parents de l'école française Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne, où deux élèves actuellement inscrits en 9e immersion dans ce village comptent poursuivre leur scolarité l'année prochaine.

Le vice-président, Paul Ruest, a écrit une lettre à la division scolaire pour expliquer la position du comité de parents. «D'un part, explique-t-il, la programmation des écoles françaises n'est pas prévue pour les étudiants de l'immersion».



Wendell Sparkes, directeur général de la division scolaire de la Seine. Oui à l'élève qui peut suivre le programme.

«Et d'autre part, la résolution adoptée par les commissaires est contraire à l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui stipule que seuls peuvent s'inscrire dans une école française les enfants dont un des parents au moins est de langue maternelle française».

En justice?

«Notre intention n'est pas de créer des problèmes, ajoute Paul Ruest, mais simplement d'avertir la Seine qu'elle est en train d'entrer dans l'illégalité. Qu'arrivera-t-il si un parent décide de poursuivre la commission en justice? Elle ne pourra pas plaider l'ignorance puisque nous l'avons prévenue».

L'opinion est partagée par Guy Lacroix, le seul des 10 commissaires de la Seine qui a voté contre la résolution. «Je suis d'accord pour qu'on fasse des exceptions, et qu'on accepte des élèves de l'immersion dans des écoles françaises dans certains cas. Il y en a déjà d'ailleurs. Mais il ne faut pas en faire une règle. Il faut respecter l'intégrité de l'école française».

Quant à Wendell Sparkes, il estime que «chaque programme est ouvert à tout élève qui est capable d'en suivre l'enseignement». D'ailleurs, ajoute le directeur général de la Seine, les deux élèves qui veulent s'inscrire à l'école Pointe-des-Chênes viennent de familles où l'on parle le français autant que l'anglais.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Sainte-Anne — La soirée de prélèvement de fonds organisée le 13 février pour la St. John's Ambulance Brigade a permis de recueillir entre 700 et 800$. Près de 250 personnes étaient présentes.

La brigade regroupe une trentaine de bénévoles dans plusieurs villages, comme Sainte-Anne, La Broquerie, Richer, Lorette, Steinbach et Morris.

Les membres de cette association, créée en 1985, on reçu une formation pour offrir les premiers aux personnes blessées lorsque des spectacles ou des manifestations sportives sont organisés dans les villages.

L'argent recueilli va permettre de compléter l'équipement de la brigade (*l'achat de matériel supplémentaire, de kits de premiers soins, etc.*) Pour tout don, on peut téléphoner à Gary Desrochers au 422-8286.

◆

Saint-Jean-Baptiste — Les premiers cours de sciences familiales et d'arts industriels au Collège Saint-Jean-Baptiste ont commencé le 4 février.

Tous les élèves de 7e, 8e et 9e année de la division scolaire de La Rouge (*soit environ 180 personnes*) suivront ces cours à raison de deux heures hebdomadaires par élève.



Cowgary

C'est la beauté avec les Jeux Olympiques. Ils valent la peine qu'on s'y intérese, même si on ne veut pas savoir qui a gagné la médaille d'or en ski de fond. Car enfin, voilà une chance unique d'examiner les Albertains confrontés au monde entier.

Dans un récent communiqué de presse, Statistique Canada s'était un peu aventuré en affirmant qu'il n'y aurait pas de problèmes à accueillir chaleureusement les athlètes étrangers «puisque la mosaïque canadienne est composée d'un large éventail de groupes ethniques. 25% des Canadiens sont d'une autre origine ethnique que française ou britannique».

C'était en effet compter sans l'Alberta Liquor Control Act et le décalage horaire. L'Alberta a dû vite accepter que le soleil se couchait à différentes heures sur la planète. «Dans quel pays du tiers-mondes suis-je?», s'est exclamé un photojournaliste allemand incapable de mettre la main sur une bière à 4 heures du matin.

Heureusement, un Canadien originaire de Honk Kong a accepté de défier la loi en gardant son restaurant ouvert toute la nuit pour accueillir la presse internationale. Le gouvernement fédéral a raison, il faut encourager le multiculturalisme en intégrant à l'Alberta quelques saines traditions d'ailleurs.

Après tout, la tradition western est suffisamment forte pour que Calgary ne perdre pas complètement son identité culturelle unene fois les Jeux terminés. Même que les organisateurs utilisent des techniques subliminales pour subjuguer les récalcitrants. Aux graphistes qui ont affirmé que le logo officiel des Jeux n'était qu'une monstruosité, un porte-parole albertain a déclaré, olympien: *«I think it is a brilliant design because it incorporates so much. If you look long enough, you can even see stylized cowbow boots, which is uniquely Western»*.

Pas étonnant donc qu'un tel enthousiasme se propage comme un flambeau olympique à travers le pays. Ces Jeux Olympiques font l'objet d'une récupération incroyable. Quel politicien ose prendre la parole sans souhaiter longue vie et bon succès aux Jeux? La Chambre des communes a sans doute fait coïncider son ajournement traditionnel de février avec les Jeux, histoire d'éviter une concurrence déloyale.

Jim Walding contre un Allemand

Au Manitoba, Howard Pawley a eu l'intelligence de commencer la session en pleine fièvre pré-olympique. Comme il n'y a pas de médaille d'or pour critique le gouvernement, Jim Walding est déjà oublié au profit d'un quelconque est-allemand. Toutefois, le discours du trône était quand même axé autour du slogan olympique «citius, altius, fortius», (*plus vite, plus haut, plus fort*)

Mais la comparaison fait plutôt sourire. Car le discours politique est incompatible avec l'esprit des Jeux olympiques. «L'important, avait dit le baron de Coubertin à l'ouverture des Jeux modernes en 1900 à Athènes, c'est de participer». En politique, l'important, c'est de gagner. Ce n'est donc pas la même game, même si elle se tient aussi (*généralement*) tous les quatre ans.

Bernard BOCQUEL

Au menu des Jeux Olympiques

Même les athlètes de salon peuvent goûter au menu de la compétition

Qu'est-ce que l'athlète devrait manger la journée de la compétition? Depuis ces dernières années, c'est un sujet très controversé — le steak traditionnel ou les pâtes alimentaires?

Helen MacDonald, nutritionniste consultante officielle pour les Jeux Olympiques de 1988 à Calgary, croit à un bon équilibre alimentaire. Les quatre groupes d'aliments devraient être présents, la quantité de matières grasses maintenue basse et le taux de calories élevé.

Ces derniers conseils s'appliquent particulièrement aux athlètes qui compétitionnent.

Muffins

Ceux d'entre vous qui préfèrent être observateurs (athlètes de salon) devraient toutefois omettre du menu des athlètes les aliments riches en calories tels que les muffins au son, les gâteaux au carottes, le pain au zucchini, etc. mais le reste du repas est approprié pour tous.

Par contre, que vous soyez athlète de compétition ou de salon, prenez soin que la grosseur des portions soit appropriée à vos besoins énergétiques spécifiques.

Pour maintenir un taux de matières grasses peu élevé, utiliser des produits laitiers à teneur faible en matières grasses (yogourt, lait 2% ou écrémé) omettre le glaçage sur le gâteaux aux carottes, employer les vinaigrettes réduites en calories ou le jus de citron sur les salades, enlever l'excès de gras visible des viandes et éviter toute friture.

DÎNER

Consommé de légumes juliennes
Salade rotini au bifteck
Petit pain de blé entier
Gâteau aux carottes
Pomme et raisins frais
Lait 2%

SOUPER

Souvlaki de boeuf, de porc ou d'agneau
Riz brun
Salade aux concombres
Brocoli, carottes
Pain pita de blé entier
Demi cantaloup garni de fraises
Pain au zucchini
Lait 2%



Assemblée générale annuelle de

La Société franco-manitobaine
le 6 mars 1988

en la salle Martial-Caron du Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale

HORAIRE

10h00-12h00 — Inscription
14h00-15h00 — Inscription

Ordre du jour

15h00 — Mot d'accueil par la présidente de la SFM, Lucille Blanchette
— Élection du président d'assemblée
— Adoption de l'ordre du jour
— Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 7 mars 1987
— Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 28 novembre 1987 (mandats des élus)
— Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 28 novembre 1987 (Presse-Ouest Ltée)
— Adoption du rapport financier au 31 mars 1987

16h00 — Rapport de la présidence
16h15 — Rapport des activités
16h30 — Programmation 1988-1991
17h00 — Clôture



PLANIFICATION 1988-1991

FINALITÉ: Permettre aux communautés d'expression française locales et régionales, appuyées par leurs bénévoles, par leurs organismes et institutions, de déterminer et contrôler leur propre destinée.

Cinq éléments feront l'objet des préoccupations de la SFM:

1) la **continuité** nécessaire pour l'épanouissement et le développement ordonné et progressif de toute la collectivité d'expression française du Manitoba;
2) **la recherche et la documentation** essentielles à l'aboutissement heureux des actions de sensibilisation et de revendication sur la base de dossiers biens préparés:
3) **l'information** partagée de façon organisée dans les cadres de la consultation en vue d'une action de développement concertée, réfléchie et efficace;
4) la **formation** des bénévoles et des responsables du développement;
5) **l'activité de marketing** sur la base de connaissances et d'expertises.

DÉMARCHE POLITIQUE

L'action politique de la SFM vise l'élargissement des cadres relatifs aux lois, règlements et décisions administratives qui ont un impact sur la destinée de la population franco-manitobaine. Elle s'appuie sur son égalité devant la loi et sur son droit de vivre une identité propre.

La SFM est le porte-parole des organismes et des institutions qui sollicitent auprès des ministères gouvernementaux et des municipalités la part qui leur revient des services et des ressources essentiels à la mise en oeuvre de projets de développement communautaire.

BUT:
La reconnaissance officielle des droits de la minorité de langue officielle traduite dans des services essentiels et pratiques.

OBJECTIFS:

1) L'offre active de services en français de valeur égale de la part des trois niveaux de gouvernement, des services para-gouvernementaux, des sociétés de la couronne et des institutions privées.
2) L'accès de la population d'expression française, devenue responsable de la gestion de ses établissements scolaires, à une éducation de valeur égale et de qualité en français.
3) L'accès de la population d'expression française à des moyens de radiodiffusion, de production et de distribution qui répondent à ses besoins de développement communautaire.
4) L'accès des communautés de langue française, de leurs organismes et de leurs institutions aux moyens et ressources essentiels au développement et à une mise en oeuvre efficace de projets ou d'activités de développement communautaire.
5) La protection et la promotion des droits constitutionnels et linguistiques de la population d'expression française du Manitoba.
6) L'appui des revendications de la collectivité d'expression française du Manitoba par les communautés ethno-culturelles et anglophones de la province et par la population du Québec.

DOSSIERS — DÉMARCHE POLITIQUE:

I. Services en français
1) implantation des plans ministériels
2) révision de la loi sur la ville de Winnipeg
3) services municipaux divers (bibliothèques, etc.)
4) loi sur les langues officielles
5) services en français d'entreprises privées
6) promotion des communautés de langues officielles.

II. Education
1) Article 23 de la Charte/gestion scolaire
2) programmes scolaires d'égale valeur adaptés aux besoins de développement et services en français (d'appui, spécialisés, guidés)
3) promotion de la langue officielle dans l'enseignement
4) services communautaires
5) éducation post-secondaire

III. Communications
1) loi sur les communications
2) choix de programmation télévisuelle: TV5, Société Radio-Canada
3) moyens de communication communautaire (radio communautaire, production indépendante, services publics de production et d'investissement)
4) information gouvernementale relative aux services disponibles

IV. Accès aux moyens et ressources

1) culturel/patrimoine
2) économique
3) touristique
4) sports/loisirs
5) spirituel

V. Constitutionnel

1) garanties constitutionnelles (Constitution canadienne et l'Article 23)

VI. Autres communautés

1) population québécoise
2) Conseil interculturel du Manitoba
3) Manitoba Association for the Promotion of Ancestral Languages
4) Canadian Parents for French

CONCERTATION COMMUNAUTAIRE

La francophonie manitobaine sera vivante si elle repose sur un ensemble de communautés locales et régionales dynamiques et prospères. Son autonomie culturelle et sa capacité de se faire entendre et respecter dans la province dépendront dans une large mesure de sa capacité de s'approprier des moyens économiques.

La SFM sera attentive au vouloir des communautés rurales et urbaines de se créer un milieu de vie qui leur donnera accès à la richesse de tous les secteurs de l'activité humaine. Afin d'y arriver de façon efficace, les communautés sauront poursuivre un même but d'après une orientation claire et dans l'harmonisation de leurs actions différentes mais complémentaires.

BUT:

La mise en oeuvre d'un plan de développement communautaire global et concerté dans une action impliquant tous les francophones sur le plan individuel organisationnel et institutionnel.

OBJECTIFS:

1) La mise en oeuvre de mécanismes de concertation communautaire locaux, régionaux et provinciaux réunissant les clientèles francophones, leurs organismes et leurs institutions pour dresser les priorités et arrêter les projets de développement à l'intérieur des secteurs d'activités de la collectivité.
2) La sensibilisation des communautés francophones eu égard à la demande et à l'utilisation des services en français provenant des services gouvernementaux et municipaux.
3) La sensibilisation des communautés francophones, de leurs organismes et institutions à se procurer les moyens nécessaires pour une éducation de qualité en français.
4) La sensibilisation des communautés francophones, de leurs organismes et institutions à se donner les moyens de communication et d'information nécessaires au développement communautaire de la collectivité dans tous les secteurs d'activités.

DOSSIER — CONCERTATION COMMUNAUTAIRE:

I. Démarche vers un plan de développement global et concerté qui vise tout les secteurs d'activités et tient compte des rapports qui les relient.

- culturel: formation, industries culturelles
- économie: projets, marché du travail
- tourisme: projets
- services communautaires: santé, services spécialisés
- réseaux sportifs
- spirituel: accès aux services et à la formation

II. Services en français

- information
- sensibilisation à la demande
- mécanisme de contrôle de la qualité des services

III. Éducation

1) gestion des structures scolaires
2) programmes de perfectionnement
3) éducation post-secondaire
4) accès à l'éducation française de langue première

IV. Communication/Information

1) service d'information et de communication
2) presse écrite
3) programme d'information radiodiffusé
4) services télévisuels nouveaux
5) marketing

Procès-verbal
de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine tenue le 7 mars 1987 au Ramada Inn de Winnipeg.

1) Le Maître de cérémonie de la 18e assemblée annuelle de la SFM, M. Paul Therrien souhaite la bienvenue et invite les Franco-manitobains et manitobaines lors des délibérations de vivre, de voir, d'entendre, de partager et de le faire dans un esprit positif... «Vers une nouvelle société».

Puis, M. Therrien passe la parole à M. Réal Sabourin, président, qui présente le conseil d'administration ainsi que le personnel pour l'année 1986-1987.

2) **Président d'assemblée:**
Le conseil d'administration propose Me Guy Jourdain comme président d'assemblée. ADOPTÉE.—

Me Guy Jourdain fait part des procédures qui seront utilisées au cours de la journée.

3) **Ordre du jour:**
Quelques changements sont apportés à l'ordre du jour: (1) l'atelier sur Presse-Ouest est sur le bilan de la SFM auront lieu successivement et (2) à 16h15 est inscrit: l'élection du président d'assemblée suivie du rapport du comité des candidatures.

Proposé par M. Pierre LaRoche, appuyé de Mme Jacqueline Roy:
— Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées ADOPTÉE.—

4) **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 1986:**
Il est proposé par M. Fontaine, appuyé de Mme Joanne Desrosiers que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 1er mars 1986 au Collège de Saint-Boniface soit adopté tel que publié dans La Liberté. Tous en faveur — ADOPTÉE. —

5) **Adoption du rapport financier au 31 mars 1986** par Mme Yolande Dupuis, trésorière.
Les états financiers vérifiés au 31 mars 1986 sont proposés à l'adoption par Mme Yolande Dupuis, appuyée de M. Guy Lacroix. ADOPTÉE. —

De plus, Mme Yolande Dupuis propose la firme Forest Guénette Chaput comme vérificateurs comptables pour l'année 1987-1988. M. Omer Chartier appuie cette proposition qui est ADOPTÉE par l'assemblée.

6) **Amendements aux règlements généraux:**
Le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine propose à l'assemblée générale les amendements suivants:

5(c) Le montant de la cotisation sera fixé par le conseil d'administration et ratifié par l'assemblée générale.
amendement adopté par l'assemblée.

6(a) Sous-amendement proposé par le conseil: ajouter au point (iii), après d'expression française: «résidant au Manitoba».
Sous-amendement adopté par l'assemblée.

6(a) Sous-amendement proposé par Mme Gilberte Proteau, appuyée de Jacqueline Roy: Qu'il soit adjouté aux paragraphes: «i»: Membres ordinaires: «ii»: Membres organismes; «iii»: Membres jeunesse.
Ce sous-amendement est adopté par l'assemblée.

6(a) se lira donc comme suit:
Sera membre de la Société:
i) Membre ordinaire:
toute personne d'expression française, résidant au Manitoba, âgée de 16 ans ou plus ayant acquitté sa cotisation.
ii) Membre organisme:
tout organisme franco-manitobain ayant acquitté sa cotisation annuelle.
iii) Membre jeunesse;
toute personne d'expression française résidant au Manitoba de moins de 16 ans ayant acquitté sa cotisation.

Cet amendement sous-amendé est adopté par l'assemblée.

6(b) Sous-amendement proposé par M. Roger Turenne, appuyé de M. Claude Forest: Que «les voix se prennent par vote ouvert ou, **si tel est le désir de 10 membres présents**, par scrutin secret.
Ce sous-amendement est adopté par l'assemblée.

Sous-amendement proposé par M. Paul Maguet, appuyé de M. LeDorze. Qu'en cas de parité des voix, que la proposition soit défaite.
Sous-amendement défait par l'assemblée.

L'article 6(b) se lira donc comme suit:
Aux rallyes, assemblée générales, annuelles et spéciales, seuls les membres de la catégorie (i) auront droit de vote. Les voix se prennent par vote ouvert, ou si tel est le désir de 10 membres présents, par scrutin secret. Les questions sont décidées à la majorité des voix. En cas de parité des voix, le(la) président(e) de la réunion a un vote prépondérant en plus de son vote comme membre.

Cet amendement sous-amendé est adopté par l'assemblée.

Procès-verbal (suite)

12(e) Président(e) sortant de charge:
Le ou la président(e) sortant de charge remplit les tâches et les fonctions qui lui sont accordées par le conseil d'administration ou le conseil exécutif. Il siègera pour un mandat d'un an avec droit de vote au conseil d'administration et au conseil exécutif.

Amendement adopté par l'assemblée.

6) **Autres résolutions du conseil d'administration**

a) **Cotisations**
Amendement proposé par Mlle Fréchette, appuyée de M. Prince
— Membres jeunesse: — une seule cotisation jusqu'à 16 ans: 1$.

Cette proposition du conseil d'administration concernant les **cotisations** se lira donc comme suit:

Membres ordinaires:
— cotisation d'un an 5$
— cotisation de cinq ans 10$
— cotisation à vie 20$

Membres jeunesse:
— une seule cotisation jusqu'à 16 ans 1$

Membres organismes: (cotisation annuelle)
— à mandat local 25$
— à mandat provincial 50$

Que les fonds provenant de la cotisation des membres de la Société franco-manitobaine soient placés dans un fonds de fiducie et que seuls les intérêts soient dépensés pour fin de programmation.

b) **Rémunération du président:**
Le conseil d'administration propose de rejeter la proposition de la présidence payée à plein temps et de maintenir à cet effet la résolution dûment adoptée à l'assemblée générale de 1983; et qui se lit comme suit: «Il est résolu que le conseil d'administration puisse fixer une rémunération raisonnable pour le ou la président(e) de la SFM afin de le(la) dédommager et d'encourager le plus grand nombre de candidats à ce poste».

La proposition est adoptée.

7) **Rapport du président, M. Réal Sabourin:**
M. Sabourin souligne les faits saillants de la dernière année avant de faire le point sur la situation actuelle. Il finit en parlant de l'avenir et des lignes directrices que son successeur pourra prendre en considération au début de son mandat.

M. Sabourin propose son rapport, M. Robert Arbez appuie. ADOPTÉE.—

8) **Atelier de Presse-Ouest**
Étant donné que les amendements aux règlements généraux ont pris plus de temps que supposé, le Président d'assemblée suggère de modifier certaines modalités concernant l'atelier de Presse-Ouest.

Proposition: Mme Jacqueline Roy-M. Prince
— Que l'atelier de Presse-Ouest se déroule en plénière.

Proposition adoptée par l'assemblée.

M. Maurice Gauthier, président du comité ad hoc du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine composé des anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée donne le rapport du comité qui comporte trois points principaux: (1) la problématique: Presse-Ouest/SFM: (2) les critères utilisés pour analyser le genre de structure à proposer; (3) les différentes structures examinées pour arriver à la recommandation suivante:

«Que la structure de Presse-Ouest Lteé soit changée pour devenir une coopérative avec une contribution minime au capital social et à laquelle peuvent adhérer tous les Manitobains d'expression française».

Suite à une période de questions de l'assemblée, il y a une **Proposition** de M. Normand Dupasquier, appuyé de M. Ernest Gautron:

— Qu'il y a ait une assemblée spéciale convoquée conjointement par la SFM et Presse-Ouest Ltée, d'ici le 31 décembre 1987 et qu'à l'ordre du jour de cette assemblée il n'y ait que l'avenir de Presse-Ouest qui soit débattu. Qu'à cette assemblée générale tous les renseignements pertinents, toute l'information sur Presse-Ouest soient fournis à l'assemblée pour qu'elle puisse prendre une décision éclairée.

ADOPTÉE.—

9) **Conférencier invité:**
M. Robert Coppenrath livre la conférence: «La liberté et le pouvoir» qui se situe très bien dans l'encadrement du thème de l'assemblée annuelle. Les dix principes identifiés sont en réalité une marche à suivre très élaborée mais cependant en considérant la zone «moi» on pourrait certainement se tracer un projet de vie qui saurait influencer notre environnement. C'est en ces termes que M. Gabriel Dufault remercie le conférencier invité.

10) **Le bilan de la SFM:**
Le président, M. Réal Sabourin fait le bilan des activités et des réalisations pour l'année 1986-1987 puis, M. René Fontaine, directeur général, brosse un tableau de l'administration de la SFM au cours de la même année.

Modifications à l'ordre du jour:

Proposition par Joanne Desrosiers, appuyée de Patricia Turenne:
— Que les changements suivants à l'ordre du jour soient acceptés et que le déroulement se fasse comme suit:
— Programmation 1987-1988
— Synthèse sur l'Atelier «La SFM de l'avenir»
— Élections
— Propositions de l'assemblée
— Levée de la séance.

PROPOSITION ADOPTÉE à l'unanimité.—

11) **Programmation 1987-1988:**
Mme Lucille Blanchette donne le rapport du comité de planification et soumet à l'assemblée la programmation prévue pour 1987-1988 ainsi que les priorités établies par le comité.

Mme Lucille Blanchette propose l'adoption de la programmation 1987-1988; M. René Piché appuie.

ADOPTÉ à l'unanimité.—

12) **Synthèse de l'atelier «La SFM de l'avenir»** présentée par M. Raymond Bisson:
Les participants à l'atelier se sont divisés en sept groupes: l'animateur de chaque groupe a préparé un petit rapport et M. Bisson s'est chargé d'en ressortir les éléments les plus importants.

Question nº 1: — La SFM a-t-elle encore en 1987 un rôle à jouer dans le développement de la francophonie manitobaine?

— Consensus assez clair: «Oui, la SFM a un rôle à jouer».
— La SFM est un organisme politique qui doit parfois agir seule, mais qui devrait être un parapluie pour plusieurs autres organismes;
— Le porte-parole dans toutes les sphères;
— Comme organisme politique, une des grandes responsabilités de la SFM est d'assurer le lobbying politique;
— La SFM doit être un centre de ressources; (sa raison d'être n'est pas questionnée).

En ce qui concerne les États généraux, ceux-ci pourront aider à déterminer le mandat et l'avenir de la SFM.

Question nº 2: — Quel sera le mandat de la SFM de l'avenir?

— Les membres étaient d'accord avec les deux mandats actuels, c'est-à-dire: la démarche politique et la concertation communautaire. Par contre, on a demandé que la SFM se penche sur un 3e mandat: **sur le développement du leadership de la population en général et en particulier chez les jeunes.** On a souligné aussi que la SFM avait évolué au cours des années, mais que la structure comme telle n'avait pas évolué au rythme des autres organismes; qu'au cours des années, ces organismes avaient pris des mandats qui appartenaient à la SFM mais que la SFM devait continuer de répondre aux besoins de la communauté et de ces organismes qui font partie de toutes nos communautés.
— Que la SFM doit servir de parapluie.
— Que la SFM doit suivre davantage l'évolution des organismes et être plus à la page.
— En ce qui concerne le développement de politiques de la SFM, ces politiques doivent venir de la communauté qui se doit être très impliquée.
— La SFM doit servir d'organisme de coordination;
— Elle doit offrir une vision à la communauté franco-manitobaine plutôt que de réagir à des situations;
— La SFM doit être surtout pro-action plutôt que réagir à des actions;
— De l'avis de tous les groupes, il y a besoin d'une plus grande concertation communautaire, quoiqu'il serait souhaitable de définir «concertation» — mais **les régions se sentent fortement délaissées.**
— On a parlé aussi d'animation sociale pour les jeunes, d'écoles professionnelles:
— La SFM devrait regarder à une autosuffisance financière.

Question nº 3: — La structure administrative de la SFM reflète-t-elle les divers intérêts et les régions?

— Pas de consensus sur cette question — C'est loin d'être parfait ou idéal; la structure doit changer.

Une des lacunes: le manque de communication surtout avec les régions un peu plus éloignées. Certaines personnes percevaient la SFM comme étant un organisme qui représentait surtout le milieu urbain.
— On a demandé un changement de structure: une structure qui assurerait une représentation des régions, tout en créant un intérêt pour que les gens veulent siéger à la SFM.

Procès-verbal (suite)

Question no 4: — Qui devrait être membre de la SFM?
— Il n'y avait pas de consensus à l'intérieur des groupes; mais en ordre général: Pourrait être membre de la SFM: tous les parlants français voulant adhérer aux objectifs de la SFM.

Proposition par Mme Cécile Rémillard-Beaudry, appuyée de M. Vincent Dureault:
Attendu qu'il y a de plus en plus de Manitobains qui parlent le français, QUE la SFM accepte comme membre toute personne qui répond aux conditions suivantes:
1. qu'elle soit d'expression française;
2. qu'elle accepte le mandat de la SFM;
3. qu'elle accepte que la langue officielle et unique de la SFM soit le français.

Proposition de renvoi au C.A.: par M. Denis Fontaine, appuyé de Mme Monique Mulaire.
— Que cette proposition soit référée au conseil d'administration pour étude et pour rapport à la réunion annuelle l'an prochain.

PROPOSITION DEFAITE.—

La proposition de Mme Cécile Rémillard-Beaudry est ADOPTÉE.— par l'assemblée.

13. **Élections:**

Président d'élection:
Le conseil d'administration propose Mme Raymonde Gagné-Fréchette, Mme Jacqueline Roy appuie — ADOPTÉ.—.

Rapport du comité des candidatures par M. Gilles Ferland, président:
Le comité de candidatures propose:
— à la présidence, pour un mandat d'un an: Mme Lucille Blanchette
— à la première vice-présidence, pour un mandat de deux ans:
— Mme Monique Mulaire, de Saint-Boniface;
— M. Léonard Robidoux, d'Otterburne;
— M. Denis Clément, d'Aubigny.
— Conseiller(ère)-jeunesse, pour un mandat de deux ans:
— Aline Taillefer, de Saint-Boniface:
— M. Donald Legal, de Ste-Geneviève.

M. Gilles Ferland propose l'adoption du rapport de candidatures, M. Bouvier appuie. ADOPTÉ.—.

La Présidente d'élection rappelle les règlements et les candidats présente leurs discours.

Élus par acclamation: aux postes de conseillers:
— M. Denis Clément
— Mme Monique Mulaire
— M. Léonard Robidoux

Élue par acclamation à la présidence:
Mme Lucille Blanchette.

Élus: à la 1ère vice-présidence: Mme Lise Huberdeau
au poste de conseiller-jeunesse: M. Donald Legal.

14. **Plenière et propositions de l'assemblée:**

(1) Proposition par M. Ernest Gautron, appuyé de Mme Lorette Beaudry-Ferland
— Que Mme la Ministre de la culture, du patrimoine et des loisirs établisse avant le 1er juillet 1987, une liste des positions au sein du ministère qui seront désignées bilingues et que la SFM forme un comité consultatif qui aurait les responsabilités d'examiner cette liste et de suivre le dossier.
— Qu'un comité représentatif sous la tutelle du CCFM et de la SFM rencontre Madame la Ministre en janvier 1988 pour assurer le suivi de toutes les recommandations issues du Franco-Forum.
— Que la SFM revendique le dossier de division française au sein du Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs.
— Que la SFM et le CCFM mettent sur pied un comité de travail qui développera un document donnant les avantages et les désavantages d'une structure particulière au sein du Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs qui répondra aux besoins des francophones.
— Qu'un comité de travail soit mis sur pied, SFM/CCFM, pour réétudier tout le mandat et le rôle que doit jouer le CCFM dans la provincial — tant rural qu'urbain.

PROPOSITION ADOPTÉE.—

(2) Proposition par M. Réjean Laroche, appuyé de M. Jean-Pierre Dubé
— Étant donné que les Franco-manitobaines et Franco-manitobains sont les ressources les plus importantes de la SFM;
— Étant donné que le comité des candidatures éprouve à chaque année d'énormes difficultés à recruter des candidats aux divers postes;
— Étant donné que les chefs de file de la communauté sont sous-utilisés comme personnes-ressources pour la continuité des efforts;
— Étant donné que le leadership actuel a la responsabilité de préparer sa relève.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la SFM mette sur pied d'urgence un programme de formation de chefs qui permettrait de mettre à profit l'expérience de nos personnes ressources franco-manitobaines.

PROPOSITION ADOPTÉE.—

(3) Étant donné l'importance d'offrir à tous les Manitobains d'expression française la chance de s'exprimer sur des changements majeurs des politiquese de la SFM;
— Étant donné les difficultés générées par les présentations de dernière heure;
— Étant donné l'urgence d'un rapprochement entre la SFM et la population; QUE la SFM crée un mécanisme permanent de consultation de la communauté permettant de rejoindre la population en général et les régions et les secteurs d'intérêt en particulier.

PROPOSITION ADOPTÉE.—

Après des remerciements officiels du Secrétariat d'État pour leur appui qui a permis de tenir cette assemblée annuelle; Mlle Chantal Fréchette propose la levée de la séance, Mme Jacqueline Roy appuie — ADOPTÉ.—

Un banquet clôturait la réunion annuelle au cours duquel le Député de Saint-Boniface, M. Léo Duguay adressa la parole au nom de l'honorable Bernard Valcourt, Ministre d'état à la petite entreprise et au tourisme. Mme Gilberte Proteau a reçu des mains du Juge en Chef Alfred Monnin la médaille, le ruban et la boutonnière — «Officier de la Compagnie des Cent-Associés francophones».

L'honorable Laurent Desjardins recevait des mains du Chancelier du Conseil de la Vie française en Amérique, M. Raymond Marcotte, «l'Ordre de la fidélité française» — médaille et ruban.



PRIX RIEL 1986:

* Mlle Hélène Blais, présidente du Comité d'organisation de la fête du 75e anniversaire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption; et * Mme Thérèse Vuignier recevait au nom de La Société historique de Lourdes Inc, un Prix Riel, pour la construction du Centre Dom-Benoît de Notre-Dame-de-Lourdes, centre important de promotion de la culture, du patrimoine et des loisirs.

Assemblée générale annuelle de

La Société franco-manitobaine



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

ÉTAT FINANCIER

au 31 mars 1987

Rapport des vérificateurs

Le président et l'exécutif
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
Saint-Boniface (Manitoba)

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de capital et Administration et programmes de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE au 31 mars 1987 ainsi que les états des revenus et du surplus, Fonds de capital et Administration et programmes pour l'année terminée à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1987 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

St-Boniface (Manitoba)
le 30 mars 1987

Forest Guenette Chaput
Comptables agréés

Bilan — Fonds de capital — Au 31 mars 1987

ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse		20 831$
Dû par le Fonds administration et programmes		14 313
		35 144$
Placements		
Dépôts à terme (Note «2»)	6 000$	
Prêts — La Maison Franco-Manitobaine Ltée	366 202	372 202
		407 346$
PASSIF		
Passif à court terme		—
Surplus, Tableau «3»		407 346
		407 346$

Bilan — Administration et programmes — Au 31 mars 1987

ACTIF	
Actif à court terme	
Encaisse	18 676$
Comptes à recevoir	5 378
Frais payés d'avance	3 055
Compte — États généraux	34 654
	61 763$
PASSIF	
Passif à court terme	
Comptes à payer	2 474$
Revenus reportés — États généraux (Note «3»)	34 654
Dû au Fonds de capital	14 313
Emprunt — F.F.H.Q. (Note «4»)	15 440
	66 881
Déficit, Tableau «4»	(5 118)
	61 763$

États des revenus et du surplus — Fonds de capital — Année terminée le 31 mars 1987

Revenus	
Intérêts	11 229$
Dons et divers	4 060
	15 289
Dépenses	—
Excédent des revenus sur les dépenses	15 289
Surplus, au début de l'année	392 057
Surplus, à la fin de l'année	407 346$

États des revenus et du surplus — Administration et programmes — Année terminée le 31 mars 1987

Revenus		
Subvention de base — Secrétariat d'État		570 000$
Secrétariat et divers		14 770
États généraux		6 375
F.F.H.Q.		4 500
Assemblée annuelle		3 387
Gouvernement du Québec		7 414
		606 437
Dépenses		
Fonctionnement général		
Salaires et avantages sociaux	73 581$	
Assemblée annuelle	19 696	
Loyer et frais d'entretien	18 822	
Impression, timbres et papeterie	18 345	
Location d'équipement	16 443	
Téléphone et télégramme	11 057	
Vérification et informatique	5 838	
Représentation et réunions	2 789	
Cotisations et dons	1 755	
Frais de déplacements	1 588	
Assurance	1 561	
Divers	1 346	
Annonces	1 090	
Frais bancaires	470	174 381
Administration des programmes		
Salaires et avantages sociaux	48 505$	
Loyer et frais d'entretien	20 857	
F.F.H.Q. — réunions	4 500	
Réunions et rencontres	2 434	
Frais de déplacement	1 445	77 741
Concertation communautaire		
Salaires et avantages sociaux	116 529$	
Frais de service	17 498	
Réunions et rencontres	9 625	
Coordonateurs locaux	7 982	
Frais de déplacement	4 232	
Bureaux régionaux	606	156 472

États des revenus et du surplus — Administration et programmes — Année terminée le 31 mars 1987

États généraux		
Publicité	3 204$	
Personnes ressources	2 200	
Frais de déplacements	503	
Réunions et rencontres	359	
Administration et divers	109	6 375
Démarche politique		
Salaires et avantages sociaux	66 807$	
Publicité	25 753	
Formation	18 636	
Cotisation — F.F.H.Q.	8 550	
Recherche et documentation	8 501	
Personnes ressources	4 149	
Frais de déplacement	3 501	
Réunions et rencontres	3 290	
Livres et journaux	667	139 854
		554 823
Excédent des revenus sur les dépenses		51 614
Déficit, au début de l'année		(56 732)
Déficit, à la fin de l'année		(5 118)

Notes complémentaires
Au 31 mars 1987

Note «1» Conventions et pratiques comptables
Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en appliquant la pratique suivante:
Actif mobilier
Les additions à l'ameublement et d'équipement sont portées aux dépenses de l'année.

Note «2» Fonds de capital
Les fonds du Fonds de capital en dépôt à LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC. sont logés en garantie pour les marges de crédit de la société PRESSE OUEST LTÉE.

Note «3» Revenus reportés — États généraux
Les revenus reportés — États généraux se composent des montants suivants:

Sommes reçues	
Gouvernement du Canada	20 000$
Conseil interculturel du Manitoba	17 900
Fondation Radio Saint-Boniface	1 500
Francofonds	1 000
Divers	629
	41 029
Déduire montant porté aux opérations de l'année, Tableau «4»	(6,375)
Revenus reportés	34 654$

Note «4» Emprunt — F.F.H.Q.
L'emprunt payable à la F.F.H.Q. ne stipule aucune date de paiement, taux d'intérêt ou garantie.

Note «5» Obligation contractuelle
La SFM loue ses locaux selon un bail effectif jusqu'au 31 mars 1988. Le loyer annuel est de 23 777$.

Note «6» Constitution
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE est une société à but non lucratif incorporée selon les lois du Manitoba.

Note «7» Filiales
Les filiales LA MAISON FRANCO-MANITOBAINE LTÉE et PRESSE OUEST LTÉE ne sont pas consolidées dans ces états financiers.



SPORT

Gare aux jinx du Kannegiesser

Une autre tradition qui se maintient! Le trophée Sheldon Kannegiesser revient pour la troisième fois dans cette chronique! Et avec les Jeux Olympiques les nominations prennent un ton résolument international.

Pour ceux qui ne seraient pas au courant, le trophée Kannegiesser a été créé pour combler un vide parmi tous les trophées de la Ligue Nationale. Le Kannegiesser de La Liberté rend hommage au joueur qui, grâce à son nom, a réussi une solide contribution au hockey professionnel.

L'historique du Kannegiesser est bref, mais mérite d'être passé en revue. En 1986, les honneurs allaient au défenseur Reijo Ruotsaleinen. En même temps, la Finlande recevait un prix spécial pour sa contribution toute spéciale à ce trophée. En 1987, c'était Dino Ciccarelli qui recevait le Kannegiesser.

Déjà, il y en a qui parlent du «jinx» du Kannegiesser. L'année passé, Ruotsaleinen a passé les trois quarts de la saison en Finlande. Et cette année, Ciccarelli a toute sorte de problèmes à faire bonne figure. Sur la patinoire et en dehors.

Kasperczyk

Cette année olympique donne l'opportunité de varier les critères en introduisant une dimension internationale spéciale.



André BRIN

Les nominations:

1) ***N'importe quel Finlandais.*** Une préférence sera donnée aux noms avec au moins trois «m» ou trois «n». Ou encore aux noms qui ont des «i» qui se suivent.

2) ***La Pologne et la Suisse.*** Deux superpuissances en herbe dans la course mondiale au Kannegiesser. Des exemples: pour la Pologne, il y a Zbigniew Niedospial, Jedrzej Kasperczyk et Jacek Szopinski. Et pour la Suisse, soulignons Fausto Mazzoleni, Manuele Celio et Philipp Neuenschwander.

3) ***Les autres.*** Zarley Zalapski, Merlin Malinowski, Petr Vlk, Franck Pagankowski (*de la France*), Zinetula Biliyeletinov ou Jarle Friis.

Le gagnant pour 1988: malgré la compétition internationale, c'est, pour la deuxième année de suite, un Canadien: Zarley Zalapski.

Zalapski ne peut pas manquer dans la Ligue Nationale. En plus d'avoir deux «z» dans son nom, c'est un joueur exceptionnel. Ça non plus, ça ne fait pas mal à une carrière dans les rangs professionnels.

L'équipe étoile Kannegiesser. Gardien: Jarmo Myllys (*Finlande*). Défenseurs: Zalapski (*Canada*) et Bilyeletinov (*Union Soviétique*). Et, à l'avant: Philipp Neuenschwander (*Suisse*), Merlin Malinowski (*Canada*) et une surprise, Dave Snuggerud (*États-Unis*).

Des idées pour l'après-olympique

La raison officielle pour laquelle Brad Jones a été retranché de l'équipe olympique américaine: c'était entre Jones et Todd Okerlund (*le fils de «Mean Gene» de la lutte professionnelle*).

Jones avait déçu comme compteur, tandis qu'Okerlund était une superbe présence dans le vestiaire.

Il y a au moins quarante Canadiens qui participent au tournoi de hockey olympique. En plus des 22 qui évoluent avec l'équipe canadien, il y en a 11 avec l'équipe française, et d'autres avec l'Autriche, la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest.

Six joueurs de l'équipe olympique américaine seront des Rangers de New York à la fin des Jeux. À part Brian Leetch, le superbe défenseur, il faudra surveiller le petit Corey Millen, un merveilleux attaquant et Kevin Miller, que certains appellent le joueur le plus complet de l'équipe américaine.

Don McLaren, le dernier joueur coupé de l'équipe canadienne, était le premier à s'engager avec le programme, il y a plus de trois ans. L'addition de Jim Peplinski et de Steve Tambellini à la dernière heure lui a valu son sort.

Les représentants de l'équipe soviétique ont déclaré que Viascheslav Fetisov et Alexei Kasatonov pourraient rejoindre les Devils de New Jersey après les Jeux Olympiques s'ils remportaient une médaille d'or. Pensez à la situation précaire de Sean Burke qui, lui aussi, veut jouer pour les Devils.

La pire

Note finale: l'équipe autrichienne doit être la pire équipe à travailler un deux-sur-un. Les joueurs se passent la rondelle une éternité pour, la plupart du temps, aboutir derrière le filet sans avoir essayé un tir.

Hockey

C'est chaud, chaud pour la 4e!

«C'est les trois prochaines parties qui vont tout décider», souligne Gerry Brunel de Bruxelles. «Ça pourrait difficilement être plus proche», acquiesce Denis Leblanc de Somerset.

Les deux entraîneurs n'ont qu'une chose en tête dernièrement: assurer une place à leur équipe dans les éliminatoires de la ligue South Central Intermediate.

Trois des quatre équipes qui s'affronteront dans les finales sont à peu près connues: Gladstone, Holland et Portage-la-Prairie.

La quatrième position est chaudement disputée par trois villages qu'on connaît bien: Bruxelles, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes.

Essentiellement, dans cette lutte, tout repose sur les épaules des Bombers de Bruxelles. À l'heure où nous allions sous presse, l'équipe de Gerry Brunel avait encore trois parties à jouer. Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes en avaient chacun une.

Une sur deux

«Il faut gagner au moins un des match qu'on joue cette semaine pour participer aux éliminatoires», indique Gerry Brunel, qui dirige les Bombers depuis trois ans.

Si les Bruxellois perdaient leurs deux premières parties (*avant le dimanche 21 février*), leur sort dépendrait d'un de leurs rivaux principaux, Somerset.

«La dernière chose qu'on veut faire, c'est jouer pour les finales contre Somerset, à Somerset! On compte gagner au moins une partie avant ça.»

Denis Leblanc, le dirigeant des Flyers de Somerset, n'a pas d'autre choix que d'attendre et de voir les résultats. «On a à peu près une chance sur deux d'atteindre les éliminatoires», affirme l'entraîneur.

Au cas où le match décisif aurait lieu dimanche 21 (*à 14h, heure de Somerset*), Denis Leblanc compterait sans doute sur la force de son équipe dans les filets: Brian Letin, Gerry Penner et Blake Russell.

Du côté de Bruxelles, Gerry Brunel affirme que son équipe est maintenant sortie de sa période difficile de janvier et s'est améliorée à la fois en attaque et en défense.

Nul doute, par contre, que si les Bruxellois perdaient leurs deux prochains matchs, la tension commencerait à monter. Et ce, des deux côtés de la rivière Cypress!

Les éliminatoires en deux mots:

Dans les courtes séries éliminatoires de la South Central Intermediate, l'équipe qui tient la première position joue contre celle en quatrième. La formation en deuxième place affronte celle qui a terminé en troisième.

Une fois les équipes connues, les quatre entraîneurs se rencontreront pour décider des jours et des endroits où les matchs seront joués.

Daniel TOUGAS

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général

Nord	G	P	N	T
Gladstone	18	5	0	**36**
Holland	15	6	1	**31**
Portage-la-Prairie	15	8	0	**30**
Bruxelles	13	8	0	**26**
Somerset	12	10	1	**25**
Notre-Dame	10	10	1	**21**
Oakville	6	14	1	**13**
MacGregor	3	17	1	**13**
Miami	3	17	1	**7**

Ça devrait chauffer!

Ça risque de chauffer fort aussi dans les éliminatoires de la Hanover-Taché qui commencent cette semaine.

Dans la **Division sud** c'est déjà décidé: Saint-Malo affrontera Saint-Pierre et Grunthal fera face à La Broquerie.

Dans le **Nord**, le classement n'est pas encore final, mais il paraît en principe que participeront: Sainte-Anne, Landmark, Steinbach et Niverville.

HANOVER-TACHÉ

Classement général
(au 15 février 1988)

Nord	G	P	N	T
Sainte-Anne	19	5	1	**39**
Landmark	18	6	0	**36**
Steinbach	14	12	0	**28**
Niverville/ Saint-Adolphe	11	11	2	**24**
Lorette	10	14	1	**21**

Sud	G	P	N	T
Saint-Malo	14	10	1	**29**
La Broquerie	13	12	0	**26**
Grunthal	9	13	2	**20**
Saint-Pierre	8	15	1	**17**
Mitchell	3	21	0	**6**

HANOVER-TACHÉ

Classement individuel
(au 15 février 1988)

Division Nord	B	P	T
Curt Brandt (*Landmark*)	36	37	73
Gary Brandt (*Landmark*)	16	49	65
Ken Krentz (*Steinbach*)	34	28	62
Dave Naaykens (*Lorette*)	31	28	59
Larry Skoleski (*Niverville*)	23	31	54
Ron Davies (*Ste-Anne*)	17	30	47
Kevin Penner (*Ste-Anne*)	23	21	44
Jason Tétreault (*Ste-Anne*)	18	23	41
Luc St. Mars (*Ste-Anne*)	14	26	40
Marc Nault (*Ste-Anne*)	16	23	39

Division Sud	B	P	T
Mathieu Gosselin (*St-Malo*)	24	40	64
Denis Trudel (*St-Malo*)	19	37	56
Gilbert Dubé (*La Broquerie*)	32	22	54
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	20	30	50
Bob Banman (*Mitchell*)	28	21	49
Robert Bérard (*St-Pierre*)	28	19	47
Roger Taillefer (La Broquerie)	26	21	47
Marc Lambert (*St-Malo*)	17	30	47
Marvin Kornelson (*Grunthal*)	16	29	45
Fernand Piché (*La Broquerie*)	16	26	42

VITE LU, VITE SU

Ile-des-Chênes — Le carnaval d'Ile-des-Chênes, qui s'est terminé le 7 février, a permis de récolter environ 3 500$.

Cet argent, qui servira au financement de l'aréna et du hockey, a été fourni par les quelque 450 personnes qui ont participé au carnaval.

Le ministre de la Santé, Jack Epp, était présent à Ile-des-Chênes le 7 février. Des prix Célébration 88, (*opération organisée par le gouvernement fédéral à l'occasion des Jeux Olympiques pour encourager le sport amateur*) ont été remis à une vingtaine de résidants.

Ont ainsi reçu une médaille les personnes suivantes: Edouard Lacroix, Maurice Leclaire, Ken Manness, Julien Lacroix, Val Dumaine et Judy Bérard. Nancy Glenn a été élue reine du carnaval.

◆

Lorette — Le spectacle des Danseurs de la Rivière-Rouge et le concert du groupe Small Town, le 27 février, seront les clous du carnaval de Lorette, qui aura lieu du 24 au 28 février.

Outre les activités traditionnelles (*déjeûner aux crêpes, patinage artistique, bingo, etc.*), signalons une visite des Jets de Winnipeg pour une partie de hockey, et un concours de bébés samedi 27.

Le couronnement de la reine (*ou du roi*) aura lieu dimanche 28 à 16h. Les candidats sont: Lora-Lee Kraska, Michelle Cayer, Ginny Elias et Paul Levreault.

«On a prévu pas mal d'activités pour les jeunes, explique Marguerite Grimard, l'une des organisatrices du carnaval. On met beaucoup d'emphase là-dessus, parce qu'un carnaval c'est avant tout pour les jeunes». Les profits récoltés serviront au financement de l'aréna.

Coût des nécrologies:
10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$



Les organismes qui se sont partagés 72 000$ en subventions en 1987 remercient les donateurs de Francofonds!

MERCI BEAUCOUP!

«Nous étions vraiment heureux de recevoir 2 600$ de Francofonds pour le nouvel atelier des déficients mentaux. Nous en sommes très reconnaissants et remercions sincèrement les généreux donateurs de Francofonds.»

Mme Alice Hébert, présidente
Atelier de St-Malo

«La subvention de 400$ nous a permis d'acheter le matériel pédagogique dont nous avions tant besoin. Un gros merci à Francofonds et à ses donateurs».

Nicole Jamault-Dion
Prématernelle St-Claude

Souscripteurs au système auto-chèque 1987

Allard, Isabelle
Allard, Robert
André, Robert
Archambault, Jeannine
Arnaud, Gérald
Aubin, Léonce
Auger, Maurice
Balcaen, Fernand
Balcaen, Gilbert
Balcaen, Hubert
Balcaen, Robert
Bazin, Lucille
Beaudette, Gilbert
Beaudoin, Pierre
Beaudry-Ferland, Lorette
Beaulieu, Huguette
Bédard, Armand
Benoist-Martin, Marie
Bentz, Philippe
Bernardin, Louis
Bertrand, Alexis
Bisson, Laurent
Bisson, Raymond
Blanchette, Claude
Bocquel, Bernard
Boily, Marc
Boily, Marcien
Boucher, Alain
Boucher, Daniel
Boucher, Marc
Boucher, Michel
Bradet, Constance
Brin, Hubert
Carrière, Lucille
Cenerini, Norbert
Chaput, Lucien
Chaput, Maria
Chaput, Michel
Chaput, Thérèse
Chartier, Jean-Marc
Clément, Denis
Clément, Raymond
Collet, Gilles
Collet, Roger
Connelly, Dennis
Dandeneau, David
Daudet, Lucille
Deleurme, René
Demargerie, Guy
Deniset-Bernier, l'abbé Maurice
Desaulniers, Maxime
Desaulniers, Paulette
Desrochers, Raymond
Dionne, Abbé Gérard
Dornez, Blandine
Dragon, Denis
Dubé, Jean-Pierre
Dubé, Albert
Dubois, Roger
Dufresne, Cécile
Dumesnil, Victor
Durand, Gabriel
Dupasquier, Normand
Dureault, Vincent
Duval, Richard
Fiola, Hervé
Fontaine, Martial
Fontaine, René
Fort, Louise
Fortier, Clément
Fortier, Gilles
Fouillard, Denis
Fréchette, André
Fréchette, Gilles
Fréchette, Albert
Freynet, Gérard
Freynet-Arbez, Michelle
Gagné, Charles
Gagné, Laurent
Gagnon, Carmelle
Gagnon, Edouard
Gagnon, Gérald
Gagnon, Gérard A.
Gagnon, Jean
Gagnon, Jean-Marie
Gamache, Roger
Gareau, Flora
Gauthier, Lionel
Gauthier, Monique
Gauthier, R.G.
Gauthier, Roland
Gautron, Ernest
Gérardy, Georgettte
Gisiger, Jean
Gobeil, Jean-Paul
Golis, Madeleine
Gosselin, Louis
Gosselin, Ronald
Graham, Catherine
Granger, Hermance
Granger, Jean
Granger, Louis
Granger, Raynald
Grenier, Gérald
Grenier, Guy
Grenier, Fernand
Grenier, Julien
Grenier, Richard
Houde, Céline
Huberdeau, Arsène
Huberdeau, Émile
Hupé, Ernest
Jourdain, Guy
Kirouac, Georges
Kirouac, Honoré
Kirouac, Jeannine
Labelle, Anna
Labossière, Gérald
Labossière, père Gérald
Labossière, Raymond
Lacerte, Ghislaine
Lachance, André
Lachiver Michel
Lacroix, Guy & Agathe
Lagassé, Suzanne
Lafond, Madeleine
Landreville, Jeanne
Laroche, Nicole
Laurencelle, Alfred
Laurencelle, l'abbé Louis
Lavoie, Clément
Lécuyer, Gérard
Lécuyer, Marcel
Lécuyer, Ronald
Legal, Gilbert
Lemoine, Gabriel
Lemoine, Jean-Maurice
Lepage, Albert/Dolorès
Lessard, Roland
Loiselle, Lucien
Lussier, Jeannette
Maguet, Paul
Marchildon, Luc
Marcon, Pierre
Massicotte, Rachel
Maurice, Lucille
McDonald, Michel
Mireault, Robert
Molgat, Ernest
Molin, Louis
Monnin, Alfred
Mulaire, Monique
Mulaire, René
Muller, Joe
Noël, Maurice
Normandeau, Claudette
Normandeau, Léon
Ouellet, Rino
Paquin, Louis
Pelletier, Ovide
Péloquin, Emile
Péloquin, Jacques
Piché, René
Piché, Renald
Poirier, Raymond
Prieur, Eugène
Rémillard, Denis
Renaud, Ruddick
Rey, Robert
Ritchot, Emile
Robidoux, Roger
Roch, Lucille
Rochon, Jean-Yves
Rosset, Gilbert
Roy, Jacqueline
Roy, Denis
Roy, Guy
Roy, Laurent
Roy, Richard
Ruest, Albert
Ruest, Paul
Sabourin, Georges
Sabourin, Gilbert
Sabourin, Réal
Saurette, Roland
Savard, Gilbert
Savard, Raymond
Simard, Denis
Smith, Donald
Smith, Marguerite
Smith, Michelle
St-Hilaire, Armand
St-Vincent, Lucien
Taillefer, Jean-Marie
Taillefer, Luc
Teillet, Léo
Tétrault, Jacques
Tétrault, Laurent
Tétrault, Louis
Therrien, Maurice
Thuot, Raymond
Torcutti, Florence
Trudel, Luc
Trudeau, Jacques
Turenne, Gilbert
Turenne, Gérald
Turenne, Yvonne
Vielfaure, Aimé
Vielfaure, Albert
Vielfaure, Claude
Vielfaure, Denis
Vielfaure, Gisèle
Vielfaure, Paul
Vigier, Claude

Donateurs 1987 (somme globale)

Accueil Colombien
All Charities Employees
Allard, Jeanne
André, Gabriel
April, Maurice L.
Arnal, Auguste
Arpin, Angèle
Arpin, Hélène
Baril, Lucia
Baril, Pierre
Bauche, Gertrude
Bazin, Eloyse
Beaudette, Denis
Beaudette, Lucien
Beaudry, Thérèse
Bernard, Micheline
Bisson, Armand
Blais, Hélène
Bohémier, Victorin
Boily, Alphonse
Boisvert, Aurèle
Bosc, Léa
Bosc, Marie
Bouchard, Hubert
Bouvier, Emmanuel
Bouvier, Yvette
Carrière, Georges
Carrière, Gilbert
Carrière, Maurice
Carrière, Paul E.
Cenerini, Yvonne
Chappellaz, Claude
Chaput, Arthur
Chaput, Gilles
Chaput, Hubert
Chaput, Roger
Charrière, Annette
Charrière, Louise et Léo
Chartier, Omer
Choiselat, Georges
Clercs St-Viateur
Comte, Jean-Baptiste
Courcelles, Donald
Courcelles, Lionel
Courchaine, Lévis
Couture, l'abbé Léo
D'Auteuil, Hélène
Dagesse, Roméo
Damphousse, Henri
Dandenault, Luc
Décosse, Mgr Aimé
Desaultels, Alma
Delveaux, Berthe
Deroche, Robert J.
Duhamel, Marie
Durand, Gabriel
Durand, Norbert
Dureault, Armand
Fédération des Caisses Populaires du Manitoba
Filles de la Croix
Forest, Claire
François, Lucien
Freynet-Burke, Lise
Fédération des Aînés du Manitoba
Gagnon, Éloi
Gagnon, Louise
Gagnon, Marie-Rose
Gagné, l'abbé Pierre
Galliot, Irène
Gobin, Raymond
Gosselin, Aline
Gratton, Arcélie
Grenier, Paul
Guénette, Armand
Guénette, Lucien
Hogues, Jacques
Kyle, Sr Elaine
La Broquerie Transfer
Labelle-Beaudette, Alice
Labossière, Edmond
Labossière, Flore
Labossière, Raynald
Lachance, Rachel
Lagacé, Gérard
Lahaie, Antoinette
Lambert, Norbert
Larivière, Gisèle
Laroche, Madeleine
Laurencelle, Eugène
Leclair, Albertine
Leclerc, Adrien J.
Leclerc, Regina
Lemoine, Irène
Levacque, Robert
Loewen, Shirley
Lécuyer, Suzanne
Lévesque, Guy J.
McDonald, Michel
Mann, Frank
Marion, Renée
Martel, Charles
Martel, Edith
Maynard, Marie C.
Molgat, Louis
Nadeau, Léo
Oblats de Marie Immaculée
Pantel, Roland
Parent, Hélène
Piché, Dr Raymond
Piché, Pauline
Picton, Anaïs
Poirier, Marguerite
Poiron, Anita
Proulx, Angèle
Raffard, Marc
Raffard, Marcel
Rémillard, Yves et Berthe
Résidents du Foyer Chez-Nous
Robert, Denis
Robidoux, Louis
Robidoux, Léonard
Roch, Louis
Rousseau, Albert
Roy, Louis
Roy, Lucien
Roy, Napoléon
Roy, Noël
Roy, Normand
Rémillard, Yves & Yvette
Soeurs Franciscaines
Soeurs Grises
Soeurs Saint-Joseph
Soeurs des Saints Noms
St-Hilaire, Artémise
Tellier, Joseph Albert
Tremblay, Joseph
Trudeau, Augustin
Trudeau, Gédéon
Turenne, Nicole
Turgeon, Wilfrid L.
Vielfaure, Ovide
Village Groceries & Meats Saint-Adolphe
Vincent, Paul

Si le but est de prévenir et non du punir

M. le rédacteur,

La décision de la Cour suprême en ce qui concerne l'avortement au Canada va sans doute rouvrir les anciennes plaies des combattants. Ceux qui basent leurs arguments sur le choix libre de la personne concernée, et ceux qui basent leurs objections sur le caractère sacré de la vie, et qui demandent à la société de se rendre responsable des droits qu'ils accordent au foetus, incapable de se défendre.

L'article de Claude Blanchette, paru dans La Liberté du 5 février, bien intentionné, j'en suis sûr, exprime sa profonde angoisse du fait «qu'une foule immense de sans-voix et sans-droits est vouée à la mort». Il est difficile de critiquer trop sévèrement M. Blanchette, car son appel est le «cri du coeur» d'une personne qui semble avoir été bien protégée des réalités de la vie sociale en 1988.

Au passé, comme membre de la direction du bureau du Eastern Manitoba Child Welfare Association, nous avions des cas ou une jeune fille qui savait trop bien aimer, mais pas si bien se protéger, portait son fardeau à terme, car en ce temps-là, il n'y avait pas de choix. Quelques mois après son accouchement, l'enfant, qui aurait dû être une grande source de joie pour une personne responsable, exigeait de cette jeune mère des sacrifices qu'elle n'était pas prête à accepter.

Bien souvent, vu son ignorance, elle n'avait pas pris soin d'elle même. L'enfant avait souvent des coliques, il pleurait souvent, elle passait une partie de ses nuits à l'alimenter, changer des couches, elle ne pouvait plus sortir avec ses amis, et finalement, elle était rendue à un tel point qu'elle haïssait le petit humain à qui elle avait donné la vie.

Si elle était assez mature à ce moment pour admettre qu'elle n'était pas qualifiée pour devenir mère et qu'elle cédait cet enfant à nos soins, même s'il souffrait de certains désavantages, du fait qu'il était privé dans sa vie du support, de l'amour d'une famille à qui il appartenait vraiment, du moins il n'était pas abusé par sa mère ou l'amant de sa mère.

C'est cette expérience qui m'a conduit à supporter l'avortement sur demande, car il n'y a rien de plus triste dans ce monde qu'un esprit, qu'une âme exposée continuellement aux abus physiques, car l'âme, prisonnière du corps humain, souffre encore davantage si on abuse son abri.

C'est dans le domaine de l'éducation sexuelle que les Églises manquent dans leurs devoirs envers leurs paroissiens. D'un côté, elles s'opposent à l'avortement, mais elles refusent aussi d'accepter la responsabilité de voir à l'éducation des jeunes qui sont physiquement poussés par la nature à expérimenter, sans être totalement connaissants des responsabilités que cela entraîne.

D'après la majorité des prêtres (*tous, dans mon jeune temps*), il est permis de parler de meurtre, de la cruauté, des guerres qui tuent des milliers de personnes, mais le sexe... Forget it!

Il est temps que les Églises rejoignent leurs paroissiens au vingtième siècle et réalisent qu'elles ne peuvent plus, dans cette société libérée, refuser d'accepter dans leurs dogmes toute mesure préventive à la conception. Sans avoir conduit un «sounding» sur ce sujet, je vous suggérerais que la majorité des gens qui s'opposent à l'avortement, s'opposent aussi à l'éducation sexuelle dans les écoles.

En ce qui concerne votre suggestion d'avoir recours aux politiciens pour changer la loi en votre faveur, je vous suggérerais de ne pas entreprendre une diète à l'eau froide jusqu'à votre réussite.

La seule méthode efficace pour combattre l'attitude en vogue est l'éducation qui enseigne ce qu'est le vrai amour, qu'une attraction sexuelle n'est qu'une émotion passagère, absolument nécessaire pour un bon mariage, mais qu'un vrai acte d'amour demande plutôt la protection de sa partenaire, et non pas un acte qui l'expose à toutes sortes de problèmes.

Mais celui qui apprécie la nature humaine reconnaît qu'un certain nombre de personnes vont, néanmoins, expérimenter. Donc l'éducation dans l'usage des contraceptifs est aussi nécessaire si le but de la société n'est pas de punir, mais de prévenir.

Paul Ernest Gauthier
Lorette
le 6 février 1988

Désastre

Pensez-y bien! Pour chaque foetus avorté, une ligne complète des descendants est anéantie!!!

Quel désastre!!! Qui oserait prendre une action aussi périlleuse???

Lucille Bélanger
Transcona
le 8 février 1988

Lettre ouverte à Brian Mulroney

L'honorable Raymond Hnatyshyn, ministre de la Justice et procureur général du Canada, laissait entendre que le gouvernement, après consultation avec les provinces, présenterait un projet de loi sur l'avortement. Ce projet de loi aurait pour but de remplacer ou de réparer l'article 251 du Code criminel que les honorables juges de la Cour suprême ont dit être contre les droits de certaines personnes. Comme tout les Canadiens je me réjouis de cette annonce.

Je me réjouis toutefois pour des raisons autres que celles qui poussent les adhérents au libre choix à célébrer, le verre de champagne à la main. En choisissant leur liberté, ils veulent tout de même la peine capitale pour l'enfant qui vit dans les entrailles de sa mère. Et puis pour ajouter à l'injure ils demandent que le gouvernement fédéral assure le financement de ce génocide.

Oui, je me réjouis, car le Parlement canadien est enfin en mesure de reconnaître que la vie de l'homme et de la femme commence dès la conception. La loi veut protéger le droit à la vie. Il est urgent que ce droit à la vie de tout être humain soit assuré et non pas seulement le droit à la vie de celle qui, par nature, à le devoir de protéger et de nourrir cet être merveilleux qu'est le foetus.

Aux yeux de la science, il y a le miracle du développement de cet être dans le ventre de sa mère. Pour les parents, la parenté et les amis, il y a ensuite, après la naissance, l'émerveillement de voir l'enfant se développer. Et puis ce développement se continuera durant au moins une vingtaine d'années pour ensuite après une période de stabilité plus ou moins longue, connaître inéluctablement une décroissance pour enfin mourir et devenir que poussière.

En 1987, le Parlement canadien votait en majorité contre la peine de mort. Je tiens à vous féliciter encore une fois pour votre intervention à cette occasion. La raison principale évoquée pour arriver à cette décision était qu'il fallait éviter de faire une erreur en condamnant une personne innocente. Depuis le 28 janvier dernier, il est temps de mettre fin à la condamnation à mort des enfants sans défense et sans culpabilité.

Je vous prie d'éviter la partisanerie politique sur cette question. Comme dans le cas du vote sur la peine capitale, ce doit être un vote de conscience. La question de vie ou de mort est sans aucun doute la plus importante que le Parlement ait à considérer. J'écrirai au chef de l'opposition ainsi qu'au chef du Nouveau parti démocratique pour leur demander de se joindre à vous sans partisanerie politique dans cette action humanitaire.

J'espère que ces deux hommes auront à coeur le droit à la vie de tous et ainsi feront preuve de conscience humaine. Je sais que je ne choquerai pas vos yeux en évoquant ici, pour votre lecture, les paroles de Jésus Christ: «*Ce que vous faites au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous le faites*».

Qui peut être plus petit que le foetus, l'enfant à naître? Dans ce contexte, je me permets d'affirmer que ceux qui se disent chrétiens tout en croyant à l'avortement sur demande sont des hypocrites. Bonne chance, Monsieur le Premier ministre. Que la force de l'Esprit de Dieu soit avec vous.

Georges Forest
Saint-Boniface
le 9 février 1988

Crêpe! Y en de toutes sortes!

Les crêpes festivalières, bretonnes, Suzette, dentelle. Il existe autant de qualificatifs que de variantes à ce mets.

Ces minces galettes sont appréciées dans le monde entier depuis des siècles. Dans l'église catholique romaine, la veille du mercredi des Cendres (le début du carême) est consacrée à la confession des péchés et l'on avait jadis coutume de faire ce jour-là des crêpes pour utiliser toute la graisse en réserve dans la maison, car on devait «faire maigre» durant le carême. D'où le nom de «Mardi gras» donné à ce jour. Depuis lors, les crêpes ont donné lieu à d'innombrables variantes.

Les ingrédients de la pâte à crêpe — farine, lait, huile, sel et oeufs, se trouvent probablement en permanence dans votre cuisine.

Les oeufs sont un merveilleux ingrédient de base; ils peuvent entrer dans de nombreux plats de résistance simples et nourrissants, comme dans des mets élégants et raffinés. Un gros oeuf est une excellente source de protéine et ne fournit pourtant que 79 calories.

Crêpes de blé

2 tasses (500 mL) de farine tout usage
½ tasse (125 mL) de farine de blé entier ou graham
2 c. à thé (10 mL) de poudre levante
¼ c. à thé (2 mL) de sel
2 oeufs
2 tasses (500 mL) de lait
2 c. à soupe (25 mL) d'huile végétale
Huile ou beurre pour la cuisson.

Dans un bol, combiner les diverses farines, la poudre levante et le sel.

Dans un autre bol, battre ensemble les oeufs, le lait et l'huile. Incorporer ce mélange aux ingrédients secs en tournant seulement jusqu'à ce que la pâte soit lisse et sans grumeaux.

Dans une poêle légèrement huilée ou anti-adhésive chauffée à feu moyen vif (400°F/200°C), verser une louche de ¼ tasse (50 mL) de pâte pour chaque crêpe. Laisser cuire de 1½ à 2 minutes ou jusqu'à ce que les bulles de la surface crèvent et ne se comblent pas, et que le dessous soit doré. Retourner la crêpe et la laisser cuire 1 minute environ jusqu'à ce qu'elle soit dorée des deux côtés.

Place la crêpe sur un plat chaud et répéter jusqu'à épuisement de la pâte. Donne 16 à 18 crêpes, suffisantes pour 4 à 6 portions.


Les crêpes de blé entier. Des avantages.

Variantes

• **Crêpes riches en fibre.** Ajoutez aux ingrédients secs ½ tasse (125 mL) de noisettes, pacanes, noix ou amandes finement hachées **ou** ¼ tasse (50 mL) de son naturel ou de germe de blé et ¼ tasse (50 mL) de raisins ou abricots secs, ou dattes, finement hachés.

• **Crêpes aux fruits.** Ajoutez 1 tasse (250 mL) de bleuets, de pommes fraîches hachées ou de pêches fraîches ou en conserve hachées **ou** ½ tasse (125 mL) d'abricots secs, raisin de Corinthe, dattes, pruneaux, hachés.

Pour congeler: Empilez les crêpes en intercelant entre elles un morceau de feuille de plastique. Emballez, étiquettez et congelez.

Pour réchauffer: placez les crêpes en une seule couche sur le comptoir pour les laisser décongeler à température ambiante 10 minutes environ. Placez les crêpes dans une poêle ordinaire légèrement beurrée ou une poêle anti-adhésive à feu moyen vif pendant 45 secondes. Retournez et laissez cuire 45 secondes de plus. Une autre façon de réchauffer les crêpes consiste à les placer dans un four grille-pain et les faire chauffer à feu moyen 1½ à 2 minutes.

Matefaim aux pommes

3 pommes
½ tasse (125 mL) de sirop d'érable
¼ tasse (50 mL) de cassonade bien tassée
½ c. à thé (2 mL) de cannelle
½ tasse (125 mL) de farine
2 c. à soupe (25 mL) de sucre granulé, divisé
½ c. à thé (2 mL) de poudre levante
½ c. a thé (2 mL) de crème de tartre
1 pincée de sel
4 oeufs, séparés
¾ tasse (175 mL) de lait.

Éplucher et vider les pommes; les couper en tranches. Dans une casserole ou un plat à four rond pouvant aller sur la plaque de cuisson, combiner à feu moyen vif le sirop d'érable, la cassonade et la cannelle. Ajouter les tranches de pommes. Porter à ébullition.

Laisser cuire, en tournant de temps en temps, pendant 4 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Si elles ont cuit dans une casserole, les répandre avec 2 c. à soupe (25 mL) de liquide dans un plat à four de 10 po (25 cm) légèrement graissé. Laisser le sirop dans la casserole.

Mousseux

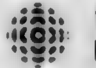
Dans un bol, combiner la farine, 1 c. à soupe (15 mL) de sucre granulé, la poudre levante et le sel.

Dans un autre bol, battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient mousseux, ajouter le reste du sucre granulé et ½ c. a thé (2 mL) de crème de tartre et continuer à battre en neige très ferme.

Battre ensemble les jaunes d'oeufs et le lait et les incorporer au mélange à base de farine. Incorporer les blancs d'oeufs battus en neige jusqu'à ce que la couleur soit uniforme. Verser le mélange sur les pommes.

Faire cuire au four à 375°F (190°C) pendant 35 minutes ou jusqu'à ce qu'une lame de couteau introduite au centre en ressorte sèche.

Décoller les bords avec un couteau pointu. Retourner sur un plat de service rond. Couper en parts et servir immédiatement. Si désiré, verser le sirop sur les parts de crêpe. Donne 4 portions.



Les immersés visent les emplois bilingues

Finie la chasse gardée

Le développement du bilinguisme au Manitoba a favorisé, en matière d'emploi, les étudiants des écoles françaises. Mais il faut désormais compter avec la concurrence grandissante des étudiants issus de l'immersion.

Dans une étude rendue publique récemment(1), Raymond Théberge, du Collège universitaire de Saint-Boniface, a révélé qu'au moins 40% des élèves de 12e année des écoles franco-manitobaines poursuivaient des études supérieures. Un chiffre supérieur à la moyenne provinciale, qui tourne autour de 30%.

Les choix de carrière des étudiants interrogés étaient les suivants: arts: 29,3%; éducation: 18,6%; sciences: 12,4%. Dans cette même étude, Raymond Théberge remarque qu'un «faible nombre des finissants des écoles franco-manitobaines choisissent une carrière dans les domaines scientifique, technique ou commercial».

Un grand nombre de ces étudiants préfèrent en effet faire carrière dans les institutions publiques où leur bilinguisme est un atout majeur. «L'institution du bilinguisme a créé des ouvertures pour les finissants des écoles françaises», précise Raymond Théberge.

Mais cette «chasse gardée» des francophones risque bien d'être de plus en plus investie par les jeunes anglophones issus de l'immersion. Un nombre croissant d'entre eux s'inscrivent en effet au CUSB.



Raymond Théberge espère que deux nouvelles études pourront voir le jour en 1988 et 1989. L'une sur les étudiants de 8e et 9e qui décident de ne pas poursuivre leurs études secondaires en français. La deuxième étude porterait à nouveau sur les finissants des écoles françaises, mais pour la période de 1983 à 1988.

Ils n'étaient que quatre il y a deux ans, et une dizaine seulement l'année dernière. Ils sont 26 aujourd'hui. Le phénomène est né avec la création des classes de 12e immersion. Et il risque de s'amplifier.

«Une nouvelle classe de 12e immersion a encore ouvert cette année, à l'école Miles McDonnell de Winnipeg, explique Roland Saurette, conseiller d'orientation au CUSB. Elle compte une vingtaine d'élèves, qui ont l'air vraiment bien préparés. Je suis sûr que plusieurs vont s'inscrire au CUSB l'année prochaine.»

Sur les 26 ex-immersés inscrits au CUSB cette année, 19 suivent des cours en arts et en éducation. Sept seulement sont inscrits en sciences. Les choix de carrière semblent donc être les mêmes que pour les étudiants francophones. D'un côté comme de l'autre, c'est dans l'éducation et l'administration que l'on espère mettre à profit son bilinguisme.

Laurent GIMENEZ

(1) *L'étude portait sur 1115 finissants des écoles secondaires françaises de 1981 à 1985, soit près de 90% du total de cette population. 53% ont répondu au questionnaire. Parmi eux, 78% avaient suivi ou suivaient des études supérieures. 9,4% seulement des répondants ont abandonné leurs études supérieures pour ne jamais y retourner.*

Commission de la Fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Occasions de carrière en vérification

Bureau du vérificateur général du Canada
Divers bureaux au Canada

Nous proposons d'excellentes occasions de carrière à des professionnels à la recherche d'un défi et d'un milieu de travail progressiste leur permettant d'élargir leurs compétences, dans plusieurs endroits au Canada, au sein du Bureau du vérificateur général du Canada.

Vérificateurs, systèmes comptables informatisés

Nous recherchons des vérificateurs d'expérience en systèmes comptables informatisés pour différents postes situés dans la région de la capitale nationale.

Vous devez posséder une bonne expérience de la vérification de systèmes financiers et de données informatisés ainsi que dans la supervision et la révision de la vérification de systèmes comptables informatisés. En outre, vous devez détenir un diplôme universitaire dans la discipline appropriée jumelé à une connaissance approfondie de la technologie informatique, notamment la micro-informatique et les méthodes reliées au développement de systèmes. Un titre en comptabilité (C.A., C.G.A. ou C.M.A.) serait souhaitable.

Nous offrons une vaste échelle salariale pour les candidats aux niveaux supérieurs. Veuillez indiquer le numéro de référence S-88-31-1276-05-JV(W6F).

Vérificateurs

Nous recherchons des personnes expérimentées pour combler des postes à Ottawa, Edmonton, Winnipeg et Vancouver.

Vous devez détenir un titre de C.A., C.G.A. ou C.M.A. et avoir acquis de l'expérience dans la vérification externe d'états financiers. Vous devez également posséder des antécédents dans un milieu informatisé de vérification et très bien connaître les P.C.G.R. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour certains postes.

Nous offrons un salaire situé entre 29 520 $ et 42 337 $ à la mesure de votre expérience et de vos compétences. Veuillez indiquer le numéro de référence S-88-31-0230-05-JV(W6F).

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence approprié, à:
Jean-Claude Vigneault (613) 996-7981
Commission de la Fonction publique du Canada
171, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 29 février 1988

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

L'Office national de l'éngergie («l'Office») tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Pan-Alberta Gas Ltd. (le «demandeur»), en vue d'obtenir une ordonnance modifiant la licence d'exportation de gaz naturel GL-96.

Le demandeur a demandé de proroger la licence GL-96 de 1996 à 2012 et d'augmenter d'environ 45,5 milliards de mètres cubes la quantité totale de gaz naturel autorisée à l'exportation. Le demandeur cherche également à faire passer le maximum de ses exportations journalières aux environs de 7,5 millions de mètres cubes de 1994 à 1996, et le maximum des exportations annuelles à 2,5 milliards de mètres cubes, ainsi que d'obtenir l'autorisation de conserver ces nouvelles limites jusqu'en 2012.

L'audience commencera le mardi 22 mars 1988 à 9 h 30, heure locale, à Calgary, Alberta à la salle Petroleum de l'hôtel Sandman, 888 7th Avenue S.W.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir la preuve et les points de vues des parties intéressées à la demande. De plus, l'Office mettra en application, pour la première fois, la «Méthode d'intervention en fonction des plaintes» qui a été adoptée dans les Motifs de décision relative à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel de juillet 1987. Cette méthode permettra aux consommateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à des exportations proposées en faisant valoir qu'ils ne peuvent obtenir des approvisionnements en gaz additionnels, par voie de contrats, selon des modalités semblables à celles de l'exportation proposée, y compris à des prix équivalents.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante :

Mr. G.H. Giesbrecht
Supervisor, Regulatory Affairs
Pan-Alberta Gas Ltd.
500, 707 - 8th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3V3

Le demandeur founira une copie de la demande à chaque plaignant et à chaque intervenant.

Quiconque ne désire faire que des commentaires à l'égard de la demande devrait les envoyer par écrit au secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur.

Une copie des commentaires devrait être également envoyée à l'avocat du demandeur, Howard Mackie and Associates, 700, 801 - 7th Avenue S.W., Calgary, Alberta, T2P 3S4, aux soins de M. F.R. Foran.

Le délai de réception des interventions écrites ou des commentaires prend fin le 19 février 1988. Le secrétaire fera alors paraître une liste des intervenants

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les instructions relatives à cette audience (ordonnance GH-1-88) ou l'ébauche des Règles de pratique et de procédures de l'ONE qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec le secrétaire ou le bureau de soutien de la Réglementation de l'Office au (613) 998-7204

John S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-SEINE Nº 14
INSCRIPTIONS À LA MATERNELLE

École	Adresse	Téléphone	Programme
St-Norbert Immersion	900, av. Ste-Thérèse	261-4430	Immersion
Noel-Ritchot	45, av. de la Digue	261-0380	Français
St-Adolphe	St-Adolphe	883-2182	Immersion
Ile-des-Chênes	Ile-des-Chênes	878-3633	Immersion
Gabrielle-Roy	Ile-des-Chênes	878-2147	Français
Dawson Trail	Lorette	878-2929	Immersion
Lagimodière	Lorette	878-3621	Français
Pointe-des-Chênes	Ste-Anne	422-8760	Français
Ste-Anne Immersion	Ste-Anne	422-8762	Immersion
Richer	Richer	422-5490	Immersion
St-Joachim	La Broquerie	424-5287	Français

le jeudi 3 mars 1988: 9h00 à 11h30
13h00 à 15h00
18h30 à 20h00*

* *écoles de St-Norbert, St-Adolphe et Richer seulement*

Prière d'apporter le certificat de naissance et le dossier d'immunisation.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-SEINE nº 14
à Sainte-Anne (Manitoba)
est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) d'entretien

Responsabilités majeures:
Devra planifier, organiser, coordonner les réparations et l'entretien de dix-neuf (19) écoles, les terrains, ameublements, mobiliers, à l'intérieur du budget approuvé par la commission scolaire.

Exigences: Expérience acquise
- Préparation et administration de budget.
- Fonctionnement des systèmes de chauffage.
- Achats de produits et services.
- Sélection et évaluation de subalternes.
- Étude de dessin négatif.
- Parfaite connaissance du français et de l'anglais.
- Capacité de travailler en équipe.

Rémunération selon qualifications et expériences.

Entrée en fonctions: le 15 mars 1988.

Faire parvenir votre demande avant le **26 février 1988**.



Secrétaire-trésorier
Division scolaire Rivière-Seine nº 14
C.P. 160



Ste-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation du système gicleurs au hangar 3, BFC Portage-la-Prairie (Manitoba) et pour le remplacement du toit et au parement métallique au bâtiment L-110, BFC Shilo (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le mercredi 16 mars 1988. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence PP 800 10 et SH 862 10

Canada

La page de Bicolo

Bonjour les amis!

Aujourd'hui, je donne ma place à mes deux amis Hidy et Howdy. Ce sont les mascottes officielles des Jeux Olympiques d'hiver: deux ours polaires vêtus de costumes de cowboy. C'est la première fois dans l'histoire des Jeux qu'on a choisi des mascottes des deux sexes. Les ours polaires symbolisent le Canada qui est un pays froid. Je suis certain qu'ils seront populaires auprès des jeunes de coeur de tous les âges. Ils veulent maintenant te donner un aperçu des activités qui se dérouleront pendant les Jeux. J'espère que ça te plaira!

Bicolo



Merci au Festival du Voyageur pour les prix offerts au concours de Bicolo: 4 ceintures, 3 tuques et 4 chemises. À l'année prochaine!

Bravo aux gagnants du Concours FESTIVAL DU VOYAGEUR!

14 ans — Prix

Claire Courcelles, Ste-Agathe (MB) — Chemise du voyageur
Jonathan Levasseur, Woodlands (MB) — Chemise du voyageur

13 ans

Helga Baker, Woodlands (MB) — Chemise du voyageur
Myles Taylor, Grosse Isle (MB) — Chemise du voyageur

12 ans

Chris Hunter, Woodlands (MB) — Chemise du voyageur

11 ans

Mylène Collet, 190, av. Woodlawn, Wpg — Livre
Jason Gregory, Teulon (MB) — Chemise du voyageur

10 ans

Jodi Harrison, Domain (MB) — Chemise du voyageur
Roxanne Préfontaine, St-Pierre-Jolys (MB) — Chemise du voyageur
Corinne Tétreault, Ile-des-Chênes (MB) — Chemise du voyageur

9 ans

Joanne Péloquin, St-Pierre-Jolys (MB) — Premier prix: des raquettes
Danelle Ducharme, St-Ambroise (MB) — Chemise du voyageur
Jill Hancock, Portage-la-Prairie (MB) — Chemise du voyageur
Joey Sala, St-Lazare (MB) — Livre
Guylaine Beaudoin, Otterburne (MB) — Livre

8 ans

Joanne Chaput, 113, baie Sweetwater, St-Boniface — Tuque
Jeffrey St-Jean, 100, rue Horace, St-Boniface — Chemise du voyageur
Jean-Claude Saquet, Fort Smith (T.N.-O.) — Chemise du voyageur
Caroline Deschambault, St-Lazare (MB) — Chemise du voyageur

7 ans

Christine McKay, 10 baie Mohawk, St-Boniface — Ceinture
Natalie Paillé, Ile-des-Chênes (MB) — Ceinture
Joel Mangin, 24, av. Wales, Wpg — Chemise du voyageur

6 ans

Michelle Robidoux, 136, ch. St-Vital, Wpg — Premier prix des petits: des raquettes
Reagan Beaudin, 6-1860, av. Burrows, Wpg — Tuque

5 ans

Mélanie Dedieu, St-Claude (MB) — Chemise du voyageur
Lianne Sabourin, 14, Gavreau, Island Lakes, Wpg — Chemise du voyageur.
Lianne Dion, St-Claude (MB) — Chemise du voyageur

Murales

Premier prix des murales: Jeu pour la classe et macarons Élèves de la 4e année de l'école de Powerview!

Deuxième prix (égaux) les élèves de la première et de la deuxième année de l'école de St-Laurent! Livres et macarons

BRAVO À TOUS LES 542 PARTICIPANTS! Le choix n'a pas été facile. Tous les dessins étaient très beaux! À la prochaine.

Le logotype des XVes Jeux Olympiques d'hiver

Le slalom est l'une des épreuves des Jeux Olympiques d'hiver. Pour cette épreuve, les skieurs franchissent un parcours en zigzag. Ils doivent contourner des piquets munis de fanions ou passer entre ceux-ci sans les « accrocher ». Ils doivent également arriver au bas de la pente le plus vite possible. Aide ce skieur à atteindre rapidement la ligne d'arrivée. Trace au crayon le parcours le plus rapide.



Ce logo, reconnu comme l'emblème des Jeux, renferme 4 éléments.

1. Les petits C représentent Calgary et les grands C, le Canada.
2. Les 5 C entrecroisés représentent l'union des 5 continents participant aux Jeux.
3. La feuille d'érable rouge stylisée symbolise le Canada.
4. Le flocon de neige stylisé symbolise les Jeux Olympiques d'hiver.

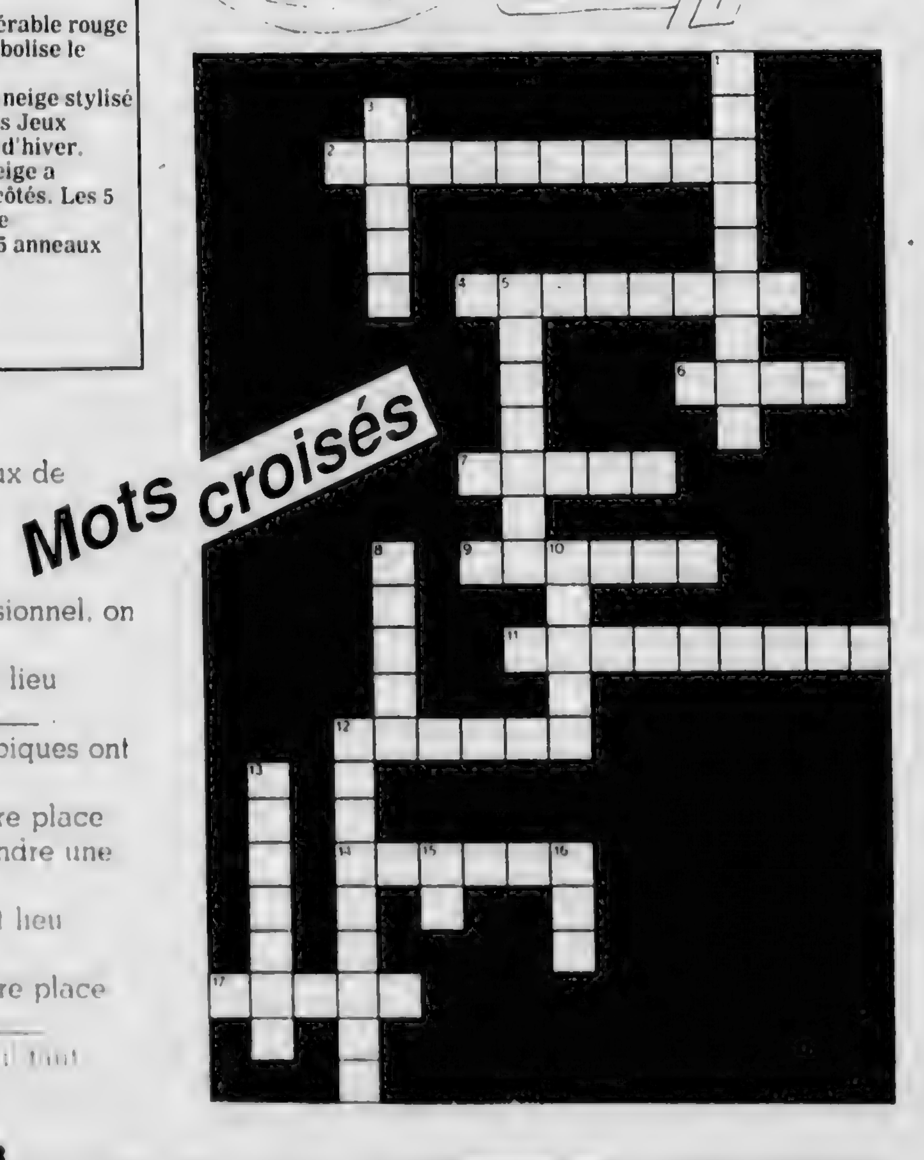
* Un flocon de neige a normalement 6 côtés. Les 5 côtés du logotype symbolisent les 5 anneaux olympiques.

Horizontal

2. Les Jeux de 1988 sont appelés les Jeux ________ .
4. Vous, vous n'êtes pas perdants, vous êtes _____ .
6. Lorsque tu joues, tu participes à des ________ .
7. Un bonhomme de neige est fait de ________ .
9. Médaille pour la deuxième place aux Jeux Olympiques : ________ .
11. Elles sont or ou argent : ________ .
12. Médaille pour la troisième place aux Jeux Olympiques : ________ .
14. Le hockey et le ski sont des ________ .
17. Le temps sera ________ pendant les Jeux.

Vertical

1. Hidy et Howdy sont les ________ officielles des Jeux de Calgary.
3. Le hockey se joue sur de la ________ .
5. Lorsqu'on n'est pas professionnel, on est ________ .
8. Les prochains Jeux auront lieu pendant quelle saison? ________ .
10. Les premiers Jeux Olympiques ont eu lieu en ________ .
12. Engin où peuvent prendre place 2 ou 4 personnes pour descendre une piste glacée : ________
13. Les Jeux de 1988 ont lieu à ________
15. Médaille pour la première place aux Jeux Olympiques ________
16. Pour faire ________ des bâtons.



Nettoyez vos vestiaires!

Ces athlètes n'ont pas rangé leur équipement. Aide-les à faire un peu d'ordre en tirant une ligne pour joindre chaque article au vestiaire approprié.

HOCKEY	PATINAGE	LUGE	BIATHLON	SKI DE FOND

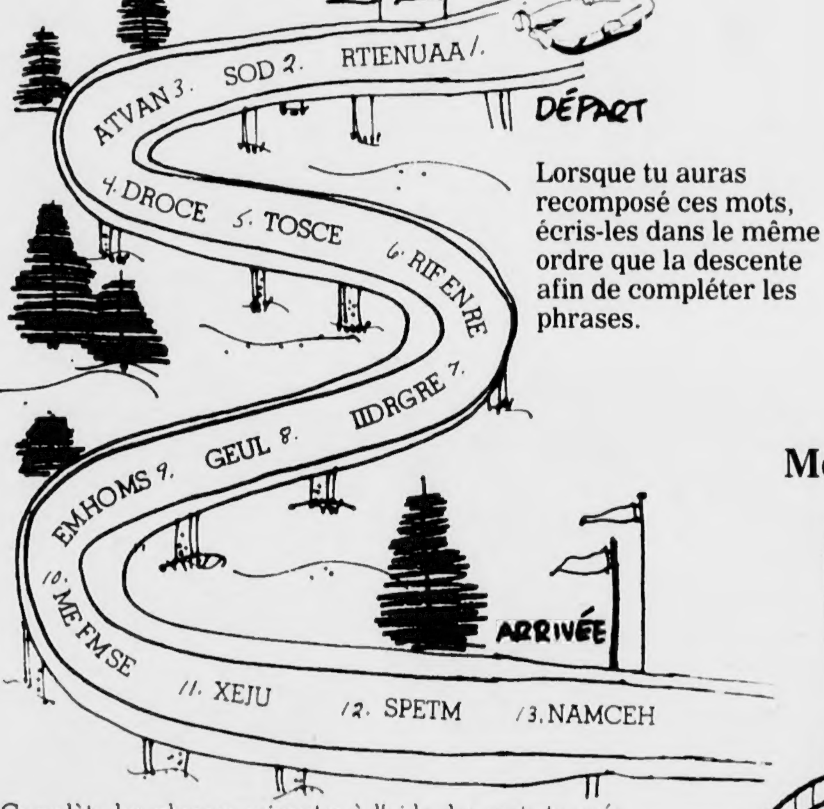






DESCENTE EN LUGE!

Descend la piste en y recomposant les mots inscrits.



Lorsque tu auras recomposé ces mots, écris-les dans le même ordre que la descente afin de compléter les phrases.

Complète les phrases suivantes à l'aide des mots trouvés ci-dessus.

Une luge est un simple 1. ________ . Le lugeur se couche sur le 2. ________ , les pieds vers l' 3. ________ . Il tient une 4. ________ et les 5. ________ de la luge. Aucun dispositif ne permet de 6. ________ ou de 7. ________ la 8. ________ . Les 9. ________ et les 10. ________ peuvent participer à cette discipline des 11. ________ Olympiques d'hiver. Les épreuves sont jugées selon le 12. ________ qu'il faut pour faire une 13. ________ .

Réponse: Descente en luge
1. traîneau
2. dos
3. avant
4. corde
5. côtés
6. freiner
7. diriger
8. luge
9. hommes
10. femmes
11. jeux
12. temps
13. manche

Réponses: Mots croisés

Horizontal
2. Olympiques
4. gagnants
6. jeux
7. neige
9. argent
11. médailles
12. bronze
14. sports
17. froid

Vertical
1. mascottes
3. glace
5 amateur
8. hiver
10. Grèce
12. bobsleigh
13. Calgary
15. or
16. ski

Médaille d'or

Membre gagnant de la semaine

Numéro: 8889
Nicole Vermette, 6 ans
Vermette (Manitoba)

Les animaux à fourrure



Le coin des mots

Le voyageur faisait la traite des fourrures avec les Indiens.
Peux-tu trouver dans la grille les noms de certains animaux à fourrure?

Ours	orignal
renard	coyote
loutre	loup
castor	hermine
martre	vison
chevreuil	raton

S	E	E	R	T	U	O	L	M
D	O	R	I	G	N	A	L	A
R	U	V	I	S	O	N	O	R
A	R	O	T	S	A	C	U	T
N	S	R	A	T	O	N	P	R
E	C	O	Y	O	T	E	U	E
R	E	N	I	M	R	E	H	R
C	H	E	V	R	E	U	I	L

Chansons à répondre

J'étais enfant. On me parlait de Dieu. Et j'avais peur. Très peur!

Certes, on me le présentait comme le «Bon» Dieu. Mais je le trouvais bien maigre dans sa «bonté».

J'avais du mal à concilier le «bon» vieillard à la longue barbe blanche avec l'oeil menaçant dans le triangle. Surtout que cet «oeil» me surveillait du haut du sanctuaire chaque dimanche lorsque je «fortillais» au rythme des «Agnus Dei».

Et que dire de ce Dieu-assis-sur-son-trône qui laissait les flammes de l'enfer me lécher les orteils lorsque j'avais pris trois biscuits au lieu de deux. Ou encore, ce Dieu-au-sceptre-royal qui me tapait sur la nuque lorsque je refusais de rentrer le bois. On me le disait «bon», mais j'en doutais!

Et le «bon petit Jésus» alors! J'avais bien du mal à retrouver la même tendresse dans ce beau grand Jésus aux yeux bleus et à la longue chevelure ondulante, brebis aux pieds et dans les bras, «mon-Jésus-que-j'aime» des images pieuses et celui tout ensanglanté qui risquait toujours de se détacher de la croix à la tête de mon lit et de tomber sur mon oreiller.



Claude **BLANCHETTE**

Surtout qu'il me semblait qu'il avait droit à m'en vouloir plus qu'un peu, moi qui, pendant la journée, lui avais enfancé des épines dans la tête à grand renfort de mauvais coups.

Et malgré la meilleure volonté au monde, je n'arrivais pas à me sauver du «à-genou-dans-le-coin» où j'avais tout le loisir au monde, tout en tirant la langue à mon frère dans l'autre coin, d'avoir encore une fois fait pleurer le petit Jésus à chaudes larmes.

La nuit, je me cachais sous les couvertures, espérant contre toute espérance, qu'il ne viendrait pas me chercher avant que n'arrive le premier vendredi du mois. Et malgré tout, je le trouvais plus sympathique que l'oeil!

Ce n'est que plus tard, bien plus tard, que j'ai pu me libérer de ces images terrifiantes de l'enfance. C'est alors que j'ai rencontré le vrai Dieu de Jésus Christ. Je me suis laissé toucher par son amour. Et j'ai compris que je n'avais rien compris.

Car notre Dieu est le Dieu de la fête. Il chante plus qu'il ne crie. Il danse plus qu'il ne menace.

Il ne se cache pas derrière les portes et sous les lits pour nous happer lorsque nous nous croyons en toute sécurité. Il se tient debout devant nous, la main tendue, les bras ouverts pour nous fortifier et nous donner confiance.

Il ne cherche pas continuellement à nous mettre à l'épreuve afin de nous faire mériter son ciel tout à fait éloigné et hors de porté. Il nous invite à nous prendre en main et à vivre les passages nécessaires, sûrs et certains que la vie est plus forte que la mort et qu'aucune souffrance ne peut avoir le dernier mot.

Il ne boude pas les fêtes et les célébrations, exigeant que nous nous promenions avec des visages de carême, aux traits étirés, aux yeux à moitié fermés et au regard lointain. Il nous donne dès ici-bas un avant-goût de la fête éternelle. «Qu'éclatent votre joie de vivre, vos sourires, vos rires, vos farcers et vos partages», semble-t-il dire.

«Que montent vers moi vos chansons à répondre, vos airs de violoneux, vos claquettes. Que se multiplient vos pas de danses, vos gigues et vos 'stepettes'. Car je ne suis pas le Dieu de la mort, mais le Dieu de la vie!»

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots au maximum
(**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

COMPAGNON RECHERCHÉ: Vous êtes entre 50 et 60 ans, mesurez 6 pieds. Vous êtes retraité ou semi-retraité, fiable, de belle apparence avec des cheveux poivre et sel. J'aimerais avoir de vos nouvelles. J'ai 48 printemps, je suis une femme professionnelle de classe. Écrivez au #1212 a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
891-

À VENDRE: à Lorette, bungalow de 1 204 pieds carrés avec garage double, service d'égout et eau du village. 3 chambres à coucher et salle à manger formelle (formal dining room). Maison construite pour conserver l'énergie. Composez le 1-878-2469 ou 237-4798.
901-

À LOUER: Townhouse de 2 chambres à coucher avec une grande chambre au sous-sol. Réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse, comme neufs. 550$ par mois. Rue Horace. Disponible le 1er mars 1988. Composez le 233-6307.
897-

4PLEX AU PARC WINDSOR: 4plex sur deux niveaux (bi-level), bien entretenu, près de tous les services. Excellents revenus: occupez vous-même l'une des unités et louez les trois autres. On demande 144 900$. Dan de Leeuw, Delbro R.E. Ltd. 477-0540.
905-

À VENDRE: magasin de vêtements situé à Saint-Claude. Le prix de 92 900$ inclut excellent bâtiment, l'équipement et le stock. Le village de Saint-Claude vous offre une école bilingue (de la maternelle à la 12e année), une aréna, curling, etc. À moins d'une heure de Winnipeg, une maison de deux chambres à coucher est disponible pour 29 900$. Contactez Gilles Ouellet, Main Event Realty, au 237-5040 (appelez à frais virés).
909-

À VENDRE: Bungalow de trois chambres à coucher, sous-sol fini, air climatisé, garage avec porte électrique et car port. Près de l'école Provencher. Prix 82 000$. Appelez après 16h, au 233-1196.
906-

RECHERCHE: appartement très spacieux d'une ou deux chambres à coucher, avec stationnement. Composez le 237-7377.
917-

GARDERIE FAMILIALE PRIVÉE: au parc Windsor, personne qualifiée. Je donnerai soin et développement à votre enfant. Atmosphère française et anglaise. Âge 2 à 6 ans. Composez le 233-1201.
888-

À LOUER: 2 chambres meublées avec salle de bain privée dans une maison privée sur le chemin Sainte-Anne, près d'un arrêt d'autobus. 400$ par mois. Femmes seulement. Composez le 256-7617.
887-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse, stationnement et tous les services compris. 440$ par mois. Libre immédiatement. Composez le 237-4446 ou le 237-5352.
840-

LA PRÉMATERNELLE Jardin Quatre Ans accepte les noms pour l'inscription 1988/89. Appelez Monique au 237-0539.
892-

À LOUER: 600 pieds carrés d'espace commercial, rue Des Meurons, près de Provencher. Composez le 269-1178.
910-

AIDE COMPTABLE à temps partiel: une congrégation religieuse recherche une aide-comptable sachant utiliser un ordinateur pour son travail. Envoyer votre curriculum vitae au numéro 0009, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
919-

À LOUER: 139, rue Masson, appartement privé d'une chambre à coucher. 255$. Libre le 1er mars 1988. Au 275, rue Kenny, appartement de 2 chambres à coucher au rez-de-chaussée. Libre le 30 avril. 380$ tout inclus. Composez le 222-7810.
920-

VOUS CONNAISSEZ quelqu'un qui se marie bientôt? Des gâteaux aux fruits déjà tranchés de 2 lbs sont maintenant disponibles au prix de 5$ chacun. Composez le 237-6217 pour en réserver ou rendez vous au bureau Guides au 466, rue Aulneau.
921-

RECHERCHE: une gardienne soucieuse et bienveillante prête à créer une ambiance enrichissante pour un enfant de huit mois, chez elle, les mardis et jeudis de 8h à 17h30. Composez le 253-7514.
922-

RECHERCHE: gardienne à temps partiel pour deux enfants en bas âge, chez moi ou chez vous. River Park South. Composez le 257-1584.
912-

À LOUER: à Saint-Boniface, une maison de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur inclus. Libre immédiatement. Composez le 237-5535 ou le 237-4613.
913-

À VENDRE: Laveuse presque neuve avec Essoreuse pour appartement, aussi des cadres anciens. Composez le 237-3566.
907-

ÉTUDIANT de 20 ans est à la recherche d'un appartement ou garçonnière. Prêt à rendre petits services en échange d'un loyer à prix modique. Composez le 235-1978 ou le 237-7349.
908-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 209, rue Masson, entrée privée, réfrigérateur et poêle, près du Collège. Disponible le 1er mars 1988. Composez le 253-5438.
915-

À VENDRE: Manteau gris mouton de perse (agneau rasé) et collet vison, en bon état, grandeur 14 à un prix raisonnable comptant. Composez le 237-8344 après 17h.
916-

À VENDRE: petit piano «Bell», parfait pour appartement, 800$. Composez le 237-7775.
918-

T'es en parenté avec qui, toi?



Brigitte Thérèse Jeanson, née le 1er octobre 1987, fille de Jacques et Jacqueline (née Touchette) Jeanson de Saint-Vital.

Les grands-parents sont: Grégoire (décédé) et Florence (née Rochon) Jeanson de Lorette et Arthur et Élise (née Perreault) Touchette de Southdale.

(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est ***GRATUITEMENT*** *à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*

La photo peut être en noir et blanc ou en couleurs, l'essentiel étant que les ***contrastes soient bons****. Elle ne sera pas retournée.*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Développement et Paix — La campagne carême-partage du conseil diocésain francophone de Développement et Paix, commencée mercredi 17 février, est placée sous le thème: «La terre peut nourrir le monde».

Pour la troisième année consécutive, les responsables de ce mouvement catholique mettent l'accent sur la faim dans le monde. La campagne carême-partage vise à la fois à sensibiliser les paroissiens aux problèmes agro-alimentaires et à les inciter à donnr de l'argent.

La campagne de l'année dernière a permis d'engranger 117 000$, Développement et Paix consacre 84% des montants prélevés à des projets précis dans le tiers-monde (*6% vont à l'administration; 10% à l'éducation des Canadiens*).

Les projets financés ont pour but de permettre aux agriculteurs du tiers-monde de devenir autonomes. Charles Fillion, le vice-président du conseil diocésain de Saint-Boniface, précise: «L'aide canadienne est mal dirigée. Le gouvernement envoie du grain, du lait en poudre. Il faut de l'aide pour solutionner les problèmes de sous-alimentation à long terme».

Cinq groupes paroissiaux de Développement et Paix fonctionnent présentement: Saint-Norbert, Cathédrale, Saints-Martyrs, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Léon. La présidence du conseil diocésain est occupée par Guy Mulaire, de Saint-Boniface.

◆

Saint-Boniface — Des éducateurs, des conseillers d'éducation et des enseignants de la division scolaire de Saint-Boniface participeront à des ateliers sur la prévention du suicide chez les jeunes au mois de mars et à l'automne prochain.

La décision a été prise au cours de la dernière réunion de la commission scolaire, le 16 février. Un conférencier de l'association S.P.I.N. (*Suicide Prevention Intervention Network*) a expliqué aux commissaires la nécessité d'établir dans toutes les écoles un réseau d'éducateurs formés pour déceler les signes précurseurs du suicide chez les jeunes.

Selon une enquête révélée par S.P.I.N., le Manitoba détient le troisième rang au Canada pour le taux de suicide chez les jeunes de 15 à 24 ans entre 1975 et 1985.

«À ma connaissance, il n'y a pas eu de cas de suicide dans nos écoles, explique Gérald McConaghy, directeur général de la division. Mais j'ai su que certains de nos anciens élèves avaient été concernés par le problème dans la suite de leurs études. D'où l'importance de déceler le phénomène très tôt».

◆

Saint-Boniface — La violence conjugale sera le thème d'une soirée organisée par la Bibliothèque de Saint-Boniface en collaboration avec Réseau, jeudi 25 février à 19h30

Avant la discussion, qui sera dirigée par la présidente de Réseau, Cécile Rémillard-Beaudry, une vidéocassette de l'ONF intitulée «Se débattre» sera présentée. Détails: 986-4330.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

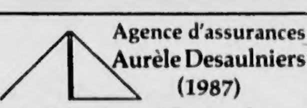
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

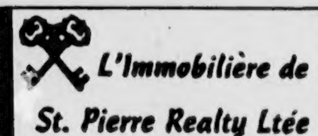
RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS



Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

AGENTS D'IMMEUBLES

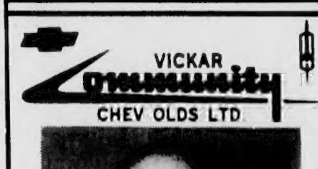


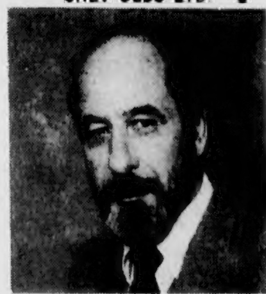
L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

FTD

Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319





Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Appeler le 237-4823.

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





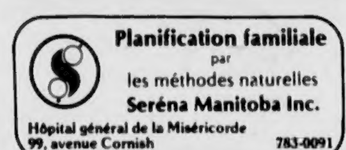
Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish 783-0091

BARS • BARS • BARS
Vente d'écoulement du stock de 1987.
Marques espagnoles, mexicaines et modernes.
Payez comptant et emportez. Directement du fabricant.
Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi entre 10h et 17h
278, rue Marion

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrpiue de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

VISITE LIBRE — DIMANCHE 13h à 15h



Bungalow de 2 chambres à coucher au nord de Saint-Boniface, près de la rivière Seine.

- Air climatisé central (87)
- Toit neuf (84)
- Nouvelle fournaise (86)
- Réservoir eaux chaude électrique (86)
- 5 appareils ménagers (inclut lave-vaisselle «Beaumark»)
- Lot 40' x 122'
- Garage
- Terrain clôturé
- Plancher de bois franc
- Sous-sol complet
- Excellente maison pour jeune couple, ou couple retraité
- Nouveau 'deck' — 2 niveaux
- Salle de jeu, salle de bain, 1 chambre à coucher au sous-sol
- etc.

Emmo Realty Ltée
257-7777
Denis Longpré
— rés. 255-7203